



Débattre de l'urbanisme : histoire de l'IUG

Fleur Romano

► To cite this version:

Fleur Romano. Débattre de l'urbanisme : histoire de l'IUG. Architecture, aménagement de l'espace. 2017. <dumas-01561563>

HAL Id: dumas-01561563

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01561563>

Submitted on 13 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master Mention
Sciences du territoire
Spécialité à finalité recherche
Urbanisme et projet urbain
Parcours « Design urbain »

Débattre de l'urbanisme

Histoire de l'IUG

Fleur ROMANO
Mémoire de Master 2
Stage de recherche de 5 mois

Jennifer BUYCK
Institut d'Urbanisme de Grenoble – UPMF

30 juin 2017

Fleur ROMANO

Débattre de l'urbanisme

Histoire de l'IUG

Soutenance : 4 juillet 2017

Institut d'Urbanisme de Grenoble - Université Pierre Mendès France

Encadrement académique : Charles Ambrosino

Encadrement du stage : Jennifer Buyck

Nombre de pages : 74 pages (hors annexes)

Références Bibliographiques : 151 (dont 115 archives)

Résumé

Ce travail exploratoire de la mémoire de l'école d'urbanisme poursuit un double objectif : retracer la genèse et l'évolution de l'enseignement pédagogique, puis analyser le contenu de l'enseignement actuel et passé. Notre analyse porte également son regard sur les contextes politique, économique et urbain des périodes qui ont influencé la façon d'enseigner l'urbanisme à Grenoble.

Abstract

The main objective of this IUG's memory investigation follows a double task: retrace the genesis and the evolution of the pedagogical education from past to present. Our analysis also focus on the political background, and the economic and urban context of the periods which influenced the ways to teach urbanism in Grenoble

Mots clefs : Pédagogie de l'urbanisme, Histoire de l'urbanisme, politique universitaire, Histoire de l'urbanisme à Grenoble

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	6
INTRODUCTION.....	7
Partie I. Contextes de l'enseignement en urbanisme	11
I.1. L'urbanisme à l'université	11
I.1.1. Former des urbanistes pour répondre à une nouvelle politique d'aménagement.....	11
I.1.2. Des formations en urbanisme	14
I.2. Le contexte grenoblois dans les années 70.....	21
I.2.1. Développement urbain grenoblois (1960-1985).....	21
I.2.2. L'influence des municipalités sur l'U.E.R. Urbanisation et Aménagement	24
Conclusion	33
Partie II. Histoire de l'Institut d'urbanisme de Grenoble	34
II.1. L'engagement (1968-1974)	35
II.2. Le repli, recherche d'identité (1975-1985).....	42
II.3. L'absorption, constitution de l'institut (1985-1995)	47
II.4. Académisation, professionnalisation (1995-2003).....	49
II.5. Différenciation disciplinaire, rapprochement (2003-2017).....	53
Conclusion	57
Partie III. Histoire des projets pédagogiques	58
III.1. Evolution d'une offre de formation.....	58
III.1.1. La fabrique d'un enseignement.....	58
III.1.2. D'une formation doctorale à une formation professionnalisante.	61
III.2. De l'étude de cas à l'atelier : une place maîtresse dans le projet pédagogique.....	66
III.2.1. Déroulement des études de cas (1969)	67
III.2.1. L'atelier aujourd'hui	70
Conclusion	74
Conclusion.....	75
Lexique.....	77
Bibliographie.....	78
Entretiens	80
Annexes	81

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier la structure qui m'a accueillie, l'Institut d'urbanisme de Grenoble, et son Directeur, Jean-Michel Roux qui a permis ce stage. Je remercie ma directrice de mémoire, le Maître de Conférences, Jennifer Buyck, mais aussi Samuel Martin, Maître de Conférence tout juste à la retraite qui a initié cette recherche, pour leurs appuis qui m'ont été indispensables pour élaborer ce travail et pour leurs connaissances qui m'ont guidé à travers ce retour aux sources. Je remercie aussi Maryvonne Prévot, Maître de Conférence à l'Université de Lille, dont l'expertise a permis de structurer et faire avancer ma pensée.

Je souhaite aussi remercier Jean-François Parent, Henry Torque, Yves Chalas, Jacques Lacoste, Jean-Louis Quermonne, Martine Toulotte, Guy Romier, Gilles Novarina et Bernard Archer qui ont tous accepté volontiers de donner de leur temps pour partager leurs souvenirs autour de l'histoire de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble. Sans oublier, l'Agence d'Urbanisme de Grenoble pour m'avoir accueilli et permis de consulter leurs archives

Merci à tous les intervenants présents, et particulièrement Nicolas Tixier, co-directeur du parcours Design Urbain à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, pour la pertinence de leurs conseils prodigués à chaque étape d'avancement.

Je souhaite enfin remercier Bérengère Durok, ainsi que toute l'équipe de la documentation pour leur présence tout le long de ce stage et pour leur gentillesse.

INTRODUCTION

À Grenoble, dans le cadre de l'organisation de nombreux cinquantenaires¹, l'Institut d'Urbanisme de Grenoble (I.U.G.), qui fêtera donc, ses 50 ans, en 2019, m'a invitée à réaliser un stage d'une durée de cinq mois, afin de participer à l'écriture de son "Histoire". Ce projet est essentiellement porté par deux personnes: Monsieur Samuel Martin, ancien élève de l'Institut et maître de conférence nouvellement retraité, mais aussi par Madame Jennifer Buyck, maître de conférences depuis 2012, à l'I.U.G.

Le sujet de mon stage porte sur l'histoire de cet institut, des conditions de sa création et de son évolution au sein du contexte politique et universitaire grenoblois. Cette recherche se place dans un moment, lui aussi charnière, annonçant l'évolution de notre école : l'Université Grenoble Alpes est entrée dans un cycle de restructuration qui bouleverse le positionnement de l'école. L'Institut d'Urbanisme de Grenoble se doit aujourd'hui de fusionner avec l'Institut de Géographie Alpine (I.G.A.), et les débats sur le nom de cette nouvelle entité restent encore à lever.

Cette fusion mène à des questionnements quant à l'avenir de notre école. L'Institut d'Urbanisme de Grenoble est-il voué à disparaître? Que restera-t-il des 50 ans d'enseignement? Mais surtout, qu'est-ce qu'est l'Institut d'Urbanisme de Grenoble pour ses étudiants, pour moi?

Pourtant étudiante depuis maintenant 5 ans à l'Institut, c'est cette dernière question, que je ne m'étais jamais posée, qui m'a poussée à accepter de participer à cette recherche, à résoudre cette énigme.

¹ En 2017, ont eu lieu les 50 ans de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, celui des Jeux Olympiques arrivera en 2018...

En effet, au cours de mon cursus j'ai pu observer que jamais l'I.U.G. ne faisait part de son histoire, de son mythe à l'instar d'autres universités, ce que je suis à même de comprendre aujourd'hui. Mais pourquoi? Nous pouvons prendre l'exemple notre voisin géographe, l'I.G.A. qui se targue d'avoir eu pour fondateur l'illustre Raoul Blanchard², et des locaux qui dominaient la ville³. Ce récit ou du moins cet embryon d'histoire, transmis dès la première année de licence, fédèrent les étudiants géographes, les rendant fiers de leur école. L'I.U.G ne cultive pas cet héritage et le passé de cette petite école demeure enfoui dans la mémoire des professeurs qui le racontent de manière anecdotique aux élèves. Cet accueil laisse parfois l'impression que ce passé est occulté ou que les lieux manquent simplement d'âme...

L'attachement à cet institut naît de la même manière que l'on appréhende l'urbanisme : sur le long terme. On apprend à aimer cette discipline.

Il est cependant dommage de rester sur des aprioris ou de finir par oublier nos origines. Nous allons raviver et explorer la mémoire des lieux qui ont composé l'enseignement de l'urbanisme à Grenoble, en partant de celle(s) de ses anciens occupants. Nous étudierons ce sujet à travers les intervalles qui ont marqué des tournants historiques en matière d'urbanisme, de politique et d'enseignement de la pensée urbaine. C'est par ce prisme que nous comprendrons les grandes évolutions et les philosophies qui ont animé notre école.

² Raoul Blanchard (1877-1965), célèbre géographe français, fondateur de l'I.G.A. en 1906 et créateur de la Revue de Géographie Alpine, en 1913.

³ Les locaux de l'I.G.A. se trouvaient, avant le déménagement sur la montée de la résidence universitaire du Rabot, rue Maurice Gignoux.

Objectifs du stage

Il s'agissait, dans un premier temps, de numériser, de classer et enfin de mettre en ligne les archives du fond "U.E.R. Urbanisation-Aménagement" présent à l'Agence d'urbanisme de la Région Grenobloise (A.U.R.G.). Le fond est composé de 115 documents, datant de 1968 à 1974. On retrouve dans ce fond des comptes rendus de réunion, des correspondances, des rapports ou des travaux d'étudiants, etc., dactylographiés ou manuscrits. Une exploration plus approfondie des différentes archives (universitaire, départementale ...) serait nécessaire pour compléter les archives déjà à notre disposition.

Un second temps comprenait la retranscription de sept entretiens qui ont été réalisés entre novembre 2016 et mai 2017. Le but étant de recueillir la mémoire de ces personnes, aujourd'hui oubliées des étudiants. Ainsi, les personnes interrogées ont toutes participé au fonctionnement de l'Institut : soit dans sa création, soit en tant qu'étudiant puis comme enseignant, etc. Cependant, le temps consacré au stage étant réduit, il restera encore à interviewer d'autres témoins de ces changements côté I.U.G. comme I.G.A. Ces entretiens ont été aussi le moyen de répertorier dans un classeur, toutes les personnes citées, qui ont eu une influence, plus ou moins directe sur l'histoire de l'I.U.G.

Enfin, en faisant se croiser les informations détenues dans les archives et les entretiens, nous avons pu aboutir à une frise chronologique des cinquante dernières années et ainsi déterminer l'évolution des projets pédagogiques de l'I.U.G (voir frise complète en annexe). Mais surtout, le plus important peut-être, nous pouvons maintenant poser sur le papier tous ces souvenirs qui constituent notre histoire.

Nous allons reprendre le cheminement de cette histoire pour définir et analyser les contextes dans lesquels émergent les différents projets pédagogiques qui ont pu se succéder. C'est une histoire qui s'écrit au pluriel avec non pas un seul projet pédagogique linéaire, mais de multiples variantes co-existantes très souvent.

Le terrain de l'enseignement nous questionne sur la place de l'urbanisme par rapport aux autres sciences et à la société :

Quelle reconnaissance de l'urbanisme face aux autres disciplines?

Quelles visions de l'urbanisme ont-elles été véhiculées à Grenoble?

Que reste-t-il aujourd'hui?

« Jamais une profession n'aura autant questionné sa propre légitimité que celle d'urbaniste, toujours a cherché sa place par rapport aux architectes, ingénieurs, géographes, sociologues, politistes... Aussi ne fait-il pas s'étonner des débats qui se sont multipliés, à partir des années 1960, à propos de l'enseignement de l'urbanisme. »

Samuel MARTIN, 2017

Nous répondrons progressivement à ce questionnement en commençant par étudier les éléments de contexte à travers lesquels émergent les enseignements de l'institut.

Nous explorerons deux univers pour mettre en relief l'institutionnalisation de l'enseignement en urbanisme: le cadre universitaire et la politique d'urbanisme des années 60-80 à Grenoble.

Dans un second temps, nous développerons l'éventail des principales phases par lesquelles l'institut d'urbanisme s'est construit jusqu'à nos jours. C'est à travers une histoire mouvementée que l'identité de l'institut s'est à la fois forgée, et paradoxalement, s'est dissolue.

Enfin la partie trois, s'attardera sur l'histoire des projets pédagogiques et leurs orientations jusqu'à nos jours: vers quels modèles s'oriente-t-on?

Partie I. Contextes de l'enseignement en urbanisme

I.1. L'urbanisme à l'université

I.1.1. Former des urbanistes pour répondre à une nouvelle politique d'aménagement

I.1.1.a. Le cadre réglementaire

Pour comprendre les différentes raisons qui ont mené à la création de nouvelles formations en urbanisme partout en France, dans les années 70, il convient de revenir quelques années auparavant, pour expliquer l'évolution du cadre réglementaire.

Au milieu des années 50, la France connaît de profondes mutations, le baby-boom et l'exode rural combiné à de nouveaux modes de vie avec la démocratisation de la voiture par exemple conduisent à une « explosion urbaine ».

Afin de répondre à cette forte croissance démographique la France se doit de construire de nouvelles infrastructures, mais surtout de nombreux logements. On assiste ainsi à un « quasi-doublage des mises en chantier, qui avoisinent les 500 000 par an dans les années 1970 »⁴. C'est dans ce cadre que les textes sont ratifiés afin de faciliter les opérations d'aménagement et de compléter la législation déjà existante.

La réglementation des opérations d'urbanisme entre 1957 et 1958 conçoit la création des Zones à Urbaniser en Priorité (Z.U.P.) ainsi que la mise en place d'une politique de rénovation urbaine. Les Z.U.P. permettent alors d'équiper rapidement les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation et de réaliser des extensions urbaines. La nouvelle politique de rénovation urbaine permet d'agir sur les centres-ville devenus insalubres, obsolètes.

⁴ J. Morrand-Deville, 1996.

Cette réglementation n'aura de cesse d'être améliorée, notamment par la loi de restauration immobilière, la loi Malraux, en 1962. Cette loi renforce le droit de préemption et instaure des Zones d'Aménagement Différées. Yasmine Bendjador précise que « cet urbanisme opérationnel peut être qualifié "d'urbanisme volontariste", les pouvoirs publics prenant en charge directement les opérations d'aménagement »⁵.

Jusqu'en 1967, c'est l'état qui gère les différentes facettes de l'urbanisme c'est-à-dire de ses règles à son application. Puis, la Loi d'Orientation Foncière, dites la loi L.O.F., instaure deux nouveaux documents d'urbanisme réalisés par l'Etat en étroite relation avec l'échelle locale :

- le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.) qui fixe les orientations générales de l'aménagement du territoire, généralement à une échelle intercommunale.
- le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), qui doit être en cohérence avec le S.D.A.U. et détermine les règles générales de l'occupation des sols à l'échelle communale.

Ainsi, la loi L.O.F. traduit une volonté des pouvoirs publics de lutter contre les disparités de développement au sein du territoire⁵. Dans cette optique, la L.O.F. prévoit un esprit de concertation plus important entre l'Etat et les collectivités locales ce qui a permis de porter la création d'agences d'urbanisme en France. « Les organismes d'études se multiplient : agences d'urbanisme, groupes d'études et de programmation à l'échelle départementale au sein des directions déconcentrées du nouveau Ministère de l'Équipement, O.R.E.A.M.⁶ autour des métropoles d'équilibre. À cela, il faut ajouter la création et le développement de ces bureaux d'études privés

⁵ Yasmine Bendjador. Les agences d'urbanisme en France métropolitaine : des outils évolutifs ?. Géographie. Université François Rabelais - Tours, 2007. Français. <tel-00235072>

⁶ Organisme régional d'étude et d'aménagement d'aire métropolitaine

auxquels l'Etat a beaucoup recours dans la période de transition de sa propre modernisation. » (Martin, 2017)

I.1.1.b. De nouveaux services

Dans le cadre de cette nouvelle réglementation, un nouveau service de la Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme⁷ (D.A.F.U.) fait son apparition en décembre 1967 : le Service Technique Central d'Aménagement et d'Urbanisme (S.T.C.A.U.). Ce service a pour objectif de mettre en oeuvre les circulaires d'application de la loi L.O.F. afin de simplifier la mise en oeuvre des nouveaux outils d'urbanisme (S.D.A.U., P.O.S.).

Le S.T.C.A.U., qui était un pôle pluridisciplinaire, associant géographes, sociologues, démographes, architectes, développe, dans les années 1968, des réflexions sur l'urbanisme, sur ce qu'est le « bon urbanisme ». Le choc de mai 68 aura des répercussions sur l'équipe du S.T.C.A.U. qui décide d'entrer en grève afin de dénoncer les problèmes existants au sein du ministère :

- la complexité accrue du cadre réglementaire,
- la multiplication des outils d'urbanisme et
- l'absence de structuration de la profession.

Cependant, le S.T.C.A.U. disparaîtra au cours de l'année 1969. Pour expliquer la suppression de ce service, certains constatent, dont Pierre Cot (cité par Viviane Claude en 2006) : « [qu']il y a tant d'organismes qui s'occupent d'urbanisme et par suite tant d'incohérences entre les divers projets... que le [futur service] doit, semble-t-il, au lieu

⁷ La D.A.F.U. appartient au ministère de l'Équipement (service des programmes de développement urbain, puis service de l'urbanisme avec une sous-direction de la planification ou des affaires territoriales qui a subsisté à l'époque de la Direction de l'urbanisme et des paysages - DUP).

d'avoir une étude bien à soi, se mêler de toutes les études en cours »⁸. À travers ce constat sera donc évoqué, « un problème de frontière entre les services du ministère ayant leurs propres cellules d'études »⁹ qui traduit une profonde crise existentielle interne à ce service et mène à de vives critiques au sein du ministère.

Le besoin est de former des professionnels à des problématiques que « ni les architectes, ni les géomètres, longtemps dominateurs dans le domaine de l'aménagement ne peuvent combler », comme l'explique Monsieur Martin, professeur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, aujourd'hui à la retraite.

Le développement d'une culture urbaine constitue un enjeu fort dans le cadre de la diffusion des nouveaux principes d'urbanisme réglementaire, symboles d'un renouveau de la pensée politique qui s'amorce après mai 68. C'est dans ce contexte que le développement (presque ex nihilo) de la formation universitaire prend forme à partir des années 70.

1.1.2. Des formations en urbanisme

1.1.2.a. La démocratisation de l'enseignement en urbanisme à partir des années 70

Avant les manifestations étudiantes de mai 68 et plus spécifiquement avant la loi Faure la même année : l'enseignement en urbanisme n'existait à Paris que de manière très éparpillée. Ce dernier est disséminé entre des ateliers aux Beaux-Arts, ou des cours spécialisés dans différentes écoles technique ou scientifique. L'institut d'urbanisme parisien était sous-locataire, cinq jours par semaine, de 18 à 22 heures, de quelques locaux à l'Institut d'Art et d'Archéologie (Le Monde, 1968), comme l'explique

⁸ Réunion du 15 décembre 1966, Archives nationales, F¹⁴ 930153, Art.1-2. Pierre Cot en charge de la réforme de l'administration en 1966 note dans son rapport de mission : "Tout le monde s'occupe d'urbanisme", in Marquis, Jean-Claude, op. cit., p.162.

⁹ Claude, V., 2006.

Monsieur Martin : « en dehors de l'Institut d'Urbanisme de Paris, d'un cycle à l'école des Ponts et Chaussées et d'un séminaire aux Beaux- Arts, il n'existe rien. ».

Les étudiants en urbanisme de Paris, craignant que l'enseignement de l'urbanisme passe sous le contrôle d'un ministère technique, adressent en mai 1968 une lettre au Ministre de l'Education Nationale qui dénoncera le manque de moyens face au nombre croissant d'étudiants et aux besoins d'une formation plus appliquée.

Au cours de son entretien, Monsieur Jean-François Parent, ingénieur et urbaniste, nous éclairera sur l'état de la formation dans les années 70 :

« Avant 68, il y avait un Institut d'urbanisme à Paris, au Michelet, qui dépendait de la faculté de Lettres et était uniquement pour préparer des doctorats. Donc n'y étaient admis, sur titre, que les gens qui avaient une licence de Lettres. À l'époque, il n'y avait pas tout ce... C'était des licences qui préparaient un doctorat d'État, en 5 ans, 6 ans ou plus. Étaient admis aussi les architectes qui sortaient de l'école des beaux-arts, en majorité, et des quelques diplômés de certaines grandes écoles d'ingénieur : l'École des Ponts...

Cet institut était dirigé à l'époque par Lavedan, qui a écrit un bouquin sur l'histoire de l'urbanisme. [...] C'était donc en deux ans, à mi-temps, même pas à mi-temps : les cours commençaient à 16h. Et après, il y avait un concours d'entrée qui n'était d'ailleurs pas très sélectif. [...] Il y avait un examen de sortie qui était un concours. Les gens se trouvaient parmi les professeurs, il y en avait une dizaine... Parmi les profs se trouvait un patron de thèse qui faisait, à l'époque, un doctorat de troisième cycle, ce qui n'existe plus du tout, qui correspond, en gros, à un master 2. C'était normal en deux ans. [...]

Il y avait dans un certain nombre d'institutions, par exemple, Sciences-Po avait des cours d'urbanisme, mais ils ne délivraient pas de diplôme : ce n'était rien, voilà. »

Jean-François PARENT, le 8 novembre 2016

Dans la continuité des grèves étudiantes, la loi Faure sera votée. Cette loi permettra la création d'un nouveau type d'université, les établissements publics à caractère scientifique et culturel (E.P.S.C.). Ainsi, les anciennes facultés disparaissent et

sont remplacées par des Unités d'Enseignement de Recherche (U.E.R.), avec pour grands principes « l'autonomie, la participation et la pluridisciplinarité ». Les universités sont donc chargées de déterminer leur statut, leur structure interne et sont autonomes quant au choix de la pédagogie adoptée et des modalités de contrôle des connaissances.

Par conséquent, un décret ministériel annoncera la création d'U.E.R. à Grenoble, Tours (le C.E.S.A.¹⁰) et Aix-en-Provence (l'I.U.A.R.¹¹), s'ajoutant à celles de Paris¹². Jusqu'alors, il n'y avait pas en province d'enseignement d'urbanisme à l'université.

Au cours de la décennie 70, l'offre de formation en urbanisme va se développer de façon exponentielle en France. En effet, entre les années 1970 et 2000, le nombre de formations va tripler, passant de 5 instituts d'urbanisme à 17 : à Bordeaux, Brest, Reims, Toulouse, Nantes, Lyon ou Strasbourg. En France, aujourd'hui, on compte 21 instituts d'urbanisme qui délivrent 157 diplômes de niveau Bac+5/6 en urbanisme et aménagement du territoire¹³.

Par ailleurs, si la formation en urbanisme, à Grenoble, pouvait paraître comme novatrice à sa création en 69, force est de constater le développement des formations en France qui place l'I.U.G. dans un contexte de compétition. Une concurrence au sein de la discipline entre les différents instituts d'urbanisme, mais aussi face aux autres filières (géographie, par exemple) proposant des formations semblables. Nous pourrions voir par la suite, comment l'I.U.G. a su s'adapter pour survivre au sein de l'université, après avoir presque disparu.

Cette compétition s'est accrue avec la réforme Licence-Master-Doctorat (L.M.D.), en 2003, comme le souligne Monsieur Michel Micheau, Professeur et directeur

¹⁰ C.E.S.A. : Centre d'Etudes Supérieures d'Aménagement

¹¹ I.U.A.R. : Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional

¹² Les Instituts de Paris Dauphine et Vincennes. L'ancien IUP de la rue Michelet sera intégré à Paris Dauphine avant d'être transférée à Créteil (Paris XII Val de Marne) en 1972

¹³ Recensement par le C.N.J.U. (Collectif national des jeunes urbanistes)

du Master Urbanisme de Sciences Po : « Il s'agit de la multiplication des filières, diplômes et spécialités par des universitaires qui jouent ainsi leur positionnement au sein de leur université ou de leur institut de rattachement. Cela va de pair, en urbanisme, avec la perte de puissance des universités parisiennes et la croissance de celles des régions, appuyées par les différentes collectivités locales, fervents supporters de leurs "champions locaux" ».

L'Institut d'urbanisme de Grenoble se distingue par son cursus universitaire qui commence dès la licence 2 alors que les formations en urbanisme commencent, dans les autres établissements, en troisièmes années de licence. Mais aussi par l'importance qu'elle porte à la professionnalisation a proposition d'une formation en alternance ou apprentissage. Nous développerons les aspects des projets pédagogiques en deuxième partie.

Au regard des autres disciplines universitaires, comme la géographie ou le droit par exemple, celle de l'urbanisme est jeune. Il n'existe en effet aucune définition précise de ce qu'est un institut d'urbanisme, si ce n'est qu'ils conjuguent « enseignement, recherche et professionnalisation [...] au croisement des études urbaines et des politiques publiques », selon le Collectif national des jeunes urbanistes (C.N.J.U.).

Pour accompagner ce mouvement, professeurs, étudiants et professionnels se fédèrent pour représenter et réguler la discipline. Les principales associations sont aujourd'hui représentées par :

- l'A.P.E.R.A.U., lancée à partir de 1984,
- l'O.P.Q.U., en 1998,
- le C.N.J.U, en 2010.¹⁴

¹⁴ A.P.E.R.A.U. : Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme.

O.P.Q.U. : Office Professionnel de qualification des Urbanistes.

C.N.J.U. : Conseil National des Jeunes Urbanistes

Nous allons maintenant nous pencher sur la genèse de ces organisations et leurs impacts sur l'enseignement et la diffusion de l'urbanisme.

I.1.2.b. Institutionnalisation de la discipline ou comment structurer la profession?

En 1984, face au foisonnement de formations en urbanisme, l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (A.P.E.R.A.U.) va être créée afin de garder un certain contrôle sur la discipline. Le site internet de l'A.P.E.R.A.U. nous éclaire sur la finalité de leur association :

« Elle réunissait alors les six institutions¹⁵ formant en France à l'urbanisme et l'aménagement sur une base pluridisciplinaire, lesquelles s'étaient réunie pour mettre en commun les expériences acquises depuis dix à quinze ans (la plupart avaient été créées dans la période qui avait suivi 1968).

L'objectif de cette association était de distinguer les formations pratiquant une réelle pluridisciplinarité et associant études théoriques et pratique professionnelle, afin de répondre à des critiques formulées dans les milieux professionnels sur la qualité de la formation en urbanisme et aménagement. »

Son but est de rassembler les instituts d'urbanisme français avec l'adoption d'une charte qui a pour principe fondateur la pluridisciplinarité. Cette charte s'est depuis enrichie en fonction de discussions avec des partenaires publics (ministères en charge de l'urbanisme ou de l'enseignement supérieur), les organisations de la profession, et le débat entre institutions universitaires. Elle compte 8 principes fondateurs qui peuvent être résumés simplement par :

¹⁵ Notons que l'I.U.G. fait partie de ces 6 institutions fondatrices de l'A.P.E.R.A.U.

- La clarté du projet pédagogique et la lisibilité de la formation,
- La pluridisciplinarité du corps enseignant et des formations initiales des étudiants,
- La promotion de l'urbanisme,
- Enfin, pas le développement de la recherche en aménagement et en urbanisme.

Le manque de reconnaissance de la profession est évoqué très tôt par l'A.P.E.R.A.U.

À cette époque les associations fondatrices de l'Office constatent amèrement le niveau de représentation de l'urbanisme en France : la discipline ne fait l'objet d'aucune reconnaissance en tant que champ et pratique professionnelle autonome. Elles reconnaissent également:

- que la profession d'urbaniste n'était ni réglementée, ni sujette à une définition officielle,
- que l'appellation d'urbaniste couvrait des formations, des pratiques et des méthodes hétérogènes.

Un peu plus de dix ans plus tard, en 1998, L'Office Professionnel de qualification des Urbanistes est créé. L'O.P.Q.U. a pour mission principale d'attribuer une qualification professionnelle aux urbanistes et de la faire connaître. La reconnaissance de la profession, déjà lancée par l'A.P.E.R.A.U., est maintenant institutionnalisée.

Son statut de délégation de service public est mené par une commission spécialisée, authentifiée ensuite par le Conseil d'Administration de l'O.P.Q.U., en présence d'un Commissaire du Gouvernement.

Le renouveau s'inscrit aujourd'hui avec l'institution du Comité National des Jeunes Urbanistes (C.N.J.U.) en 2010. L'un des principaux axes d'action définis par l'association consiste à renforcer l'accréditation des formations en urbanisme dans le milieu professionnel. Le décret du 13 février 2007 modifiant les conditions d'accès au

concours d'ingénieur territorial (discriminant les urbanistes habilités par manque de « formations techniques ») a été le combat fondateur de l'association.

La fonction territoriale dans le domaine de l'urbanisme représente 29% des débouchés des urbanistes, dont 50% des postes sont occupés par les ingénieurs territoriaux (aux rémunérations bien supérieures que les postes d'attachés)¹⁶. Aujourd'hui l'association poursuit ses efforts militants, à travers notamment les plateformes de réseaux sociaux pour faire entendre sa voix, et met à disposition ses nombreux contacts (annuaire des entreprises liées à l'urbanisme, recensement des formations et des réseaux d'anciens élèves).

¹⁶ Enquête insertion professionnelle CNJU 2012

I.2. Le contexte grenoblois dans les années 70

« À Grenoble, la politique municipale, en matière d'urbanisme, est menée par le même homme, chargé, dans le cadre d'un organisme universitaire, de l'étudier.

Cela laisse rêveur et ouvre un champ à la réflexion sur la relation entre le pouvoir politique et l'élaboration du savoir ».

Pierre Frappat, *Grenoble le mythe blessé*, 1979

Dans les années 70, l'entourage de M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, occupe aussi bien la charge du pouvoir politique que les grandes lignes de la politique urbaine. Le constat est tel que l'on retrouve les mêmes noms dans les sphères du pouvoir impulsant à la fois la politique urbaine, et la création de l'enseignement en urbanisme à Grenoble (I.U.G.).

Par exemple, la personne évoquée dans l'extrait ci-dessus par Pierre Frappat, évoque la personne de M. Jean Verlhac, un intime de M. Dubedout, adjoint à l'urbanisme, ainsi que fondateur, puis directeur de notre institut.

Comment explique-t-on la proximité du pouvoir de l'époque avec la pratique et l'enseignement de l'urbanisme? Nous allons étudier les éléments de contexte et les raisons qui ont permis ce rapprochement.

I.2.1. Développement urbain grenoblois (1960-1985).

La vallée alpine dans laquelle se situe l'agglomération Grenobloise est caractérisée par sa forme en Y constituée par ses trois principales voies d'accès. C'est entre les massifs de la Chartreuse, du Vercors et de Belledonne, que le développement urbain s'est poursuivi sous les contraintes géomorphologiques.

L'extension urbaine Grenobloise s'étend principalement entre 1960 et 1980, sous la forme d'une « tache d'huile » (à l'instar d'autres grandes villes comme Lyon, par exemple), diffuse aux portes d'entrée de la plaine. La période est marquée par l'afflux massif des couches moyennes de jeunes salariés qui investissent les banlieues et communes périphériques. Les grands ensembles qui naissent sont organisés à l'échelle du quartier, cadre qui selon les penseurs sociologues et urbaniste d'époque, offre un climat de convivialité autour des espaces publics prévus pour la communauté. La ville moderne que devient Grenoble est ainsi fragmentée en moyennes et petites unités, autonomes, et entraînement de fait une forme de ségrégation socio-spatiale.

Pour irriguer les nouveaux quartiers en cours de développement dans la couronne sud de la ville, on construit de nouvelles infrastructures routières accompagnées d'une desserte en transport en commun (Plan Bernard). Le fort développement urbain de l'agglomération s'accompagne de tensions politiques entre les communes sur les questions de centralités, d'aires de développement et de gestion des flux de déplacements (Jemelin et al., 2007).

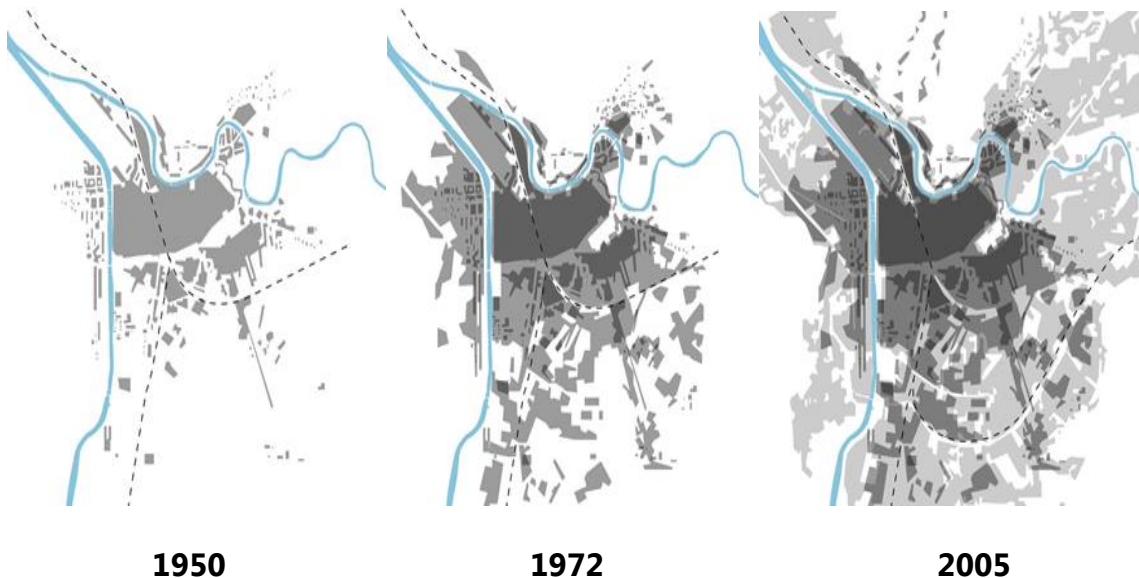
La création de la Villeneuve au sud de la ville remet ainsi au goût du jour le modèle de la ville polycentrique avec ses projets d'équipements rayonnant à l'échelle communale, offrant sa place au quartier comme polarité secondaire. L'impact fût modéré avec le centre commercial Grand Place qui prit finalement la place, aujourd'hui fortement concurrencé dans la périphérie.

L'organisation des Jeux Olympiques marque un tournant dans la structuration de la ville et qui fait le « couronnement de la gloire grenobloise » (Parent, 1979). Les Jeux Olympiques nécessitent la construction de nouveaux logements et infrastructures : les quartiers sud de Grenoble.

« Grenoble était à l'époque, la ville qui était en pointe au point de vue de l'urbanisme. On venait de créer en 66, je suis arrivé en 66, l'Agence d'urbanisme Municipale. La première agence française, avec Rouen, gérée par la municipalité. [...]

Grenoble était, dans la presse à sensation, une espèce de Brasilia française, c'était complètement dingue. »

Entretien de Jean-François PARENT, le 8 novembre 2016.



Réalisation personnelle.

La Ville gagne en visibilité après ces événements et les grandes évolutions des quartiers en fait un véritable laboratoire d'expérimentation urbaine.

Les années 80 marquent un tournant dans l'histoire de la politique d'urbanisation Grenobloise : les échelles d'intervention passent du quartier à celle de ville et la représentation de la ville s'inscrit désormais à l'échelle des réseaux communicants de l'agglomération.

Ce changement intervient d'une part avec le changement de municipalité entre 1983 et 1995 portée par le courant libéral. D'autre part on assiste en France (et plus généralement en Europe) à l'émergence de nouvelles représentation et méthodes d'actions dans le champ de l'urbanisme.

I.2.2. L'influence des municipalités sur l'U.E.R. Urbanisation et Aménagement

I.2.2.a. Le mandat de Dubedout (1965-1983) : une singularité politique



M. Hubert Dubedout, entouré de son équipe, en 1965¹⁷

La victoire de M. Hubert Dubedout aux municipales de 1965, est dû à l'alliance des « forces traditionnelles du mouvement ouvrier et de la gauche politique [auxquelles] vinrent s'ajouter des forces sociales mettant en avant des revendications et des méthodes d'action renouvelée » (Frappat, 1979) : l'alliance S.F.I.O.-G.A.M.-P.S.U.¹⁸ La liste « d'union socialiste et d'action municipale » compte 9 membres du G.A.M., 17 membres du S.F.I.O., 10 membres du P.S.U. et un radical.

Cette coalition surprit beaucoup les politiques sortants qui avaient sous-estimé les transformations de la population grenobloise depuis les années 60 et marquent un tournant dans la politique grenobloise.

¹⁷ Source : GRENOBLE - la ville et sa région. Plans, photos et images. (url : grenoble-cularo.over-blog.com)

¹⁸ S.F.I.O. : Section Française de l'Internationale Ouvrière

G.A.M. : Groupe d'Action Municipale

P.S.U. : Parti Socialiste Unifié

Le Groupe d'Action Municipal de Grenoble

Le G.A.M. grenoblois est fondé par M. Hubert Dubedout en 1964, dans l'optique des élections municipales. Il est la conséquence de l'absence de réponses des politiques aux problèmes sociaux de l'époque, et aux mutations que subit Grenoble depuis 5 ans. L'association se compose de militants de la Vie nouvelle, Peuple et culture, Économie et humanisme, ou d'unions de quartier, ou encore de syndicats tels que la CFDT, mais aussi d'universitaires et de techniciens de l'urbanisme : c'est un mouvement de démocratie participative. On compte, par exemple, parmi les membres du G.A.M., Hubert Dubedout mais aussi Jean Verlhac, futur adjoint à l'Urbanisme.

C'est un mouvement qui prendra de l'ampleur dans tout la France dans les années 60-70, avec environ 150 G.A.M. en 1971.

Ébauche : la « bande à Verlhac »

Il est aujourd'hui difficile de retisser tous les liens qui unissent ces personnes entre elles, c'est pourquoi nous ne nous attarderons pas sur les détails des jeux politiques de l'époque, nous donnerons simplement quelques clefs de compréhension qui seront utiles pour la suite de ce mémoire.

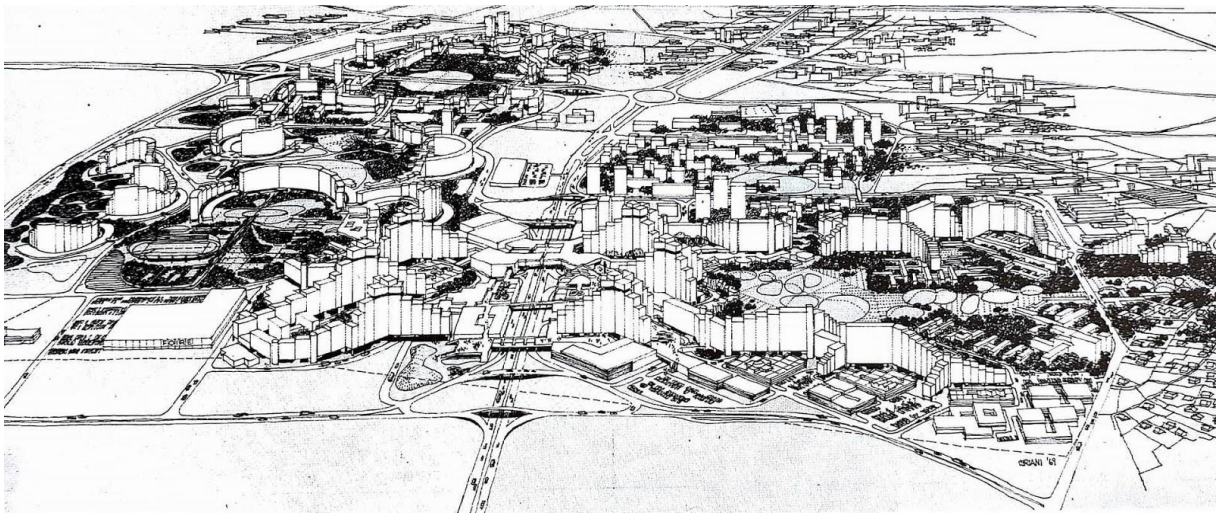
La constitution de la municipalité Dubedout se place dans le contexte d'organisation à Grenoble des Jeux Olympiques (1968) qui prennent du retard et inquiètent beaucoup les Grenoblois, mais aussi dans l'opposition au plan Bernard¹⁹. Les jeux sont une opportunité de façonner Grenoble, comme le prouvera la mise en place du projet de la Villeneuve.

La Villeneuve est l'action d'urbanisme la plus emblématique et la plus dépréciée, connue à ce jour à Grenoble. À cheval sur les communes de Grenoble et d'Echirolles,

¹⁹ D'après l'A.U.A.G. : « La maquette du Plan Bernard a été réalisée au fil des travaux de l'Atelier d'urbanisme de la ville de Grenoble, entre 1963 et 1966. Outil de travail évolutif, elle ne représentait qu'une partie du Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Grenoble dont l'élaboration a été confiée en novembre 1962 par l'État à Henry Bernard, architecte – urbaniste parisien, grand prix de Rome 1938. »

elle se voulait le « symbole d'un aménagement concerté avec les populations et d'un quartier luttant contre la ségrégation spatiale et sociale grâce à une architecture favorisant la mixité »²⁰.

Son importance n'est pas à négliger, si l'on veut expliquer la politique urbaine de Grenoble, dans les années 70. Cependant, tirer toutes les ficelles de la création de la Villeneuve est un travail à part entière qui ne trouverait pas sa place dans ce mémoire. Nous cherchons ici à synthétiser les événements marquants de cette période, mais surtout les liens existant entre la municipalité Dubedout et notre école.



Dessins de la plaquette de présentation du projet de Grenoble
Réalisés par Henry Ciriani

Durant ses trois mandats, la municipalité Dubedout, marquera sur le long terme la ville par des améliorations telles que la création de structures qui inscrivent Grenoble dans l'originalité, mais surtout l'innovation : avec la création de voies piétonnes et cyclables, de voies rapides, structuration du réseau de transport en commun, restauration des quartiers anciens, mais aussi par la création de la maison de la culture.

²⁰ Décès de Hubert Dubedout, Ina.fr

Parmi les chargés à l'urbanisme de l'époque, nous pouvons retrouver :

	Arrivée à Grenoble	Courant politique	Origine professionnelle	Rapport à la mairie	Statut à Urba
Jean Verlhac	1964	P.S.U.	Sciences Po	Adjoint à l'Urbanisme (1965 à 1983)	Directeur (1969-1973) Enseignant (1973-...?)
Jean-François Parent	1966 - 1967(?)	(?)	Ingénieur des Ponts et Chaussées	Fondateur A.U.A.G. (1967-1968/9) Membre de l'équipe conception de la Villeneuve (1972-...?)	Enseignant (1969-1972)
Christian Lacroix	1964	P.S.U.	Ingénieur de Central	Conseiller municipal chargé des travaux (1977-1983)	Enseignant (1969-1973) Directeur (1973-1983 et 1985-1986)

M. Hubert Dubedout et M. Jean Verlhac n'ont fait connaissance qu'une fois chacun nommé à leurs postes respectifs. En 1964, M. Jean Verlhac se présente rapidement comme un leader au sein du P.S.U., selon Pierre Frappat en 1979²¹. Dubedout dans la mise en place de sa municipalité qui est confrontée au plan Bernard et à la préparation des Jeux va voir en Verlhac, un pilier. Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques, le titre d'*Adjoint à l'Urbanisme* était un poste clé auquel va finir par accéder Verlhac.

La majorité municipalité PSU s'affirme à travers les grands projets urbains (nouveaux quartiers, J.O...) qui essaient la Ville dans les années 60 et 70. Avec un certain sens de la mise en scène politique, le parti en tête à la municipalité garde un

²¹ Frappat, P. Grenoble, le mythe blessé, Paris : Alain Moreau, 1979, 542 p.

certain contrôle dans la façon de concevoir la ville et par extension améliorer la vie des grenoblois.²²

Les jeux Olympiques mettent en relief le resserrement des liens qui s'opère entre urbanisme et pouvoir politique de l'époque : la visibilité internationale et l'impact de ces aménagements avec la création du village olympique, rayonnement urbain et architectural, afflux de spectateurs et fortes retombées économiques...

L'urbanisme était-il une façon de faire le jeu du P.S.U.? Créer l'U.E.R. Urbanisation et Aménagement était-il une manière de placer des pions sur la scène politique grenobloise?

L'influence de Jean Verlhac prendra de l'ampleur durant les trois mandats de Dubedout qui s'explique par le « rôle que jouent des personnes qu'il a mise en place en différents endroits clefs et qui amplifient ses manœuvres, ses initiatives, son travail » (Frappat, 1979). On appelle ce groupe qui tient leur réunion en haut de l'escalier d'honneur de la mairie : *la bande à Verlhac*. La bande est composée de personnes qui doivent leur situation professionnelle ou politique au parrainage de Jean Verlhac et qui sont connues au P.S.U. C'est dans ce contexte que l'on assiste à la naissance de notre école, appuyée par le maire Dubedout avec Verlhac dans son ombre, que l'on détaillera en deuxième partie.

M. Jean-François Parent, ingénieur des Ponts et Chaussées venues à Grenoble afin de mettre en place la première Agence d'urbanisme municipale, en 1966, alors que la ville est décrite par la presse comme le « laboratoire urbain grenoblois ». Il participera également à la création de l'U.E.R. Urbanisation et aménagement, où il sera enseignant jusqu'en 1971. Après l'enseignement, Jean-François se consacre à la Villeneuve en tant que membre de l'équipe conception. Il conservera son poste jusqu'à l'élection de M. Alain Carignon, en 1983.

²² « Changer la ville, changer la vie », un slogan du Parti Socialiste des années 1960-1970.

M. Christian Lacroix est un membre du P.S.U. qui, selon Bernard Archer, est une personne mystérieuse, intelligente et difficile à cerner, comme il le décrit dans l'extrait suivant:

« Moi, j'étais pas mal à l'aise avec lui, mais je ne peux pas dire que... Il avait un petit côté impérieux, il ne fallait pas...

Sur le plan de la réflexion, de la relation d'intellectuelle, il avait son système et il fallait faire attention à ne pas trop le bousculer, sauf quand on le connaissait bien, et encore, il valait mieux essayer de sortir par la rigolade que par conviction ! Mais, oui, c'est vrai que c'était un personnage assez spécial.

Très intelligent. Une très grande intelligence, une très grande pénétration qui avait beaucoup de mal à s'exprimer clairement et qui était d'une timidité et finalement d'une absence de sûreté de lui, très catastrophique pour lui. Arriver à le faire parler en public, c'était le drame. »

Bernard ARCHER, le 17 mai 2017

Très proche de Verlhac, il fait partie des membres fondateurs de l'U.E.R. dont il sera directeur de 1973 à 1983. Nous reviendrons plus en détail sur ce personnage en deuxième partie. Cet extrait de l'entretien de M. Jean-François Parent, réalisé le 08 novembre 2016, par M. Samuel Martin et Mme. Jennifer Buyck, illustre bien tant l'ambiance politique qui existait dans les années 70, que l'influence qu'exerçait Verlhac sur son entourage.

Voici un extrait de cet échange:

« Geneviève Mas était la secrétaire de Verlhac en Mairie et puis, Verlhac lui a dit... Elle était aussi au P.S.U., ils se connaissaient bien. "T'as pas d'avenir au secrétariat de la mairie. Secrétariat d'élus, ce n'est pas terrible, si tu fais une formation de bibliothécaire, je t'embauche..."

[...] Il n'y avait pas de cabinet. Dubedout n'a jamais voulu de cabinet. Il réunissait ses différents adjoints, sur des sujets qui les concernaient, mais il n'avait pas de cabinet. Il avait un gars qui prenait ses rendez-vous, bien sûr, mais ce n'était pas un directeur de cabinet ou un chef d'atelier. Il n'a jamais voulu. En disant : "Je travaille avec mes adjoints, qui sont au courant ou qui doivent l'être". Il ne voulait pas opposer le cabinet et les élus. Ça a été une position politique très claire.

Cette création d'Instituts d'Urba, c'est aussi un travail de militant?

C'est uniquement, un travail de militant.

Mais Quermonne, il demande la création parce que lui aussi il est proche du P.S.U.?

Lui aussi, il est proche du P.S.U., et il a un cours d'urbanisme à Sciences Po, mais, dans l'ambiance grenobloise poussée par Verlhac et Dubedout, il se dit que ça vaut le coup, à Grenoble, de faire plus qu'un cours à Sciences Po.

[...] C'était une organisation entièrement pensée en fonction de gens qui étaient là et d'objectifs politiques. C'est-à-dire : ancrer à Grenoble, non seulement une agence d'urbanisme, pour les problèmes concrets de la ville à résoudre, mais aussi un endroit où il y avait une formation. »

Jean-François PARENT, le 08 novembre 2016

I.2.2.b. Le mandat de Carignon (1983-1995) : le « choc » du changement de municipalité

L'influence qu'à pu avoir la municipalité Carignon sur l'U.E.R. Urbanisation se ressent surtout dans la rupture dont elle a pu faire l'objet en 1983. Cette rupture au sein d'Urba est ressentie quelques années avant cette élection, par un besoin de renouveau, un besoin de dépoussiérer l'institut, comme nous le verrons en deuxième partie.

L'arrivée au pouvoir de M. Alain Carignon, en 1983, s'explique par l'échec du projet de la Villeneuve, principal enjeu des élections. Les critiques sont vives et nombreuses : « Si, en 1977, les électeurs se ralliaient encore aux objectifs d'Hubert Dubedout, en 1983, la Villeneuve sera rejetée à 75% par la population grenobloise et devint alors l'argument électoral essentiel de l'opposition »²³.

²³ Blin, P. L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture, 1960-1985, Electa Moniteur, 1988, 144p.

M. Alain Carignon, se place à droite, au sein de l'U.D.R²⁴. locale et pour trancher avec son prédécesseur, arrêtera le chantier du quartier 3 de la Villeneuve et les personnes en charge de ce projet sont remerciées.

« L'équipe Villeneuve ? Carignon l'a dissoute en 83. Il restait un quartier à faire, le quartier qui est sur Eybens, là où maintenant il y a E.D.F. En février 83, avant les élections le conseil municipal de Dubedout, avait été approuvé le projet du quartier 3. Et quand Carignon a été élu, il a arrêté les études et il a revendu les terrains. C'est le scandale qui m'avait valu, à l'époque, un conflit avec lui, il a revendu des terrains tout équipés avec réseaux de chauffage, etc., au prix du terrain nu. »

Jean-François PARENT, le 08 novembre 2016

Le maire Carignon souhaite effacer l'intervention urbaine de son prédécesseur en occultant les archives (recherches et travaux, études urbaines) qui ont pu concourir à cette vision de l'urbanisme. Le récit de cet événement, officiellement destiné à asseoir la légitimité du changement politique et urbain incarné par la nouvelle municipalité, est raconté par Jean-François Parent:

« Les archives de la Villeneuve, comme les archives, tout ça, c'est une histoire... À l'Agence d'urbanisme, un beau jour, pendant la première municipalité Carignon, arrive un camion-benne et sur ordre de Carignon, de ses adjoints, de mettre tout dans le camion. [...]

Et je revois toujours cette benne dans la cour, avec les gars qui étaient dans les archives, qui balançaient les archives dans le camion. Et la documentaliste [de l'Agence d'Urbanisme], elle était dans le camion-benne et ramassait les trucs.

Alors quand j'ai su, parce que j'avais quelques relations en mairie, qu'ils voulaient faire pareil avec les archives de la Villeneuve, j'ai commandé un camion, j'ai mis toutes les archives de la Villeneuve et je les ai envoyées, avec la complicité du Directeur des archives, Chomel : je les ai envoyées aux archives municipales.

²⁴ U.D.R. : L'Union des Démocrates pour la République, devenue depuis le R.P.R. puis l'U.M.P. et enfin, les Républicains.

Ils sont arrivés et je leur ai dit : "il n'y a plus d'archives, elles sont aux archives départementales et donc intouchables". C'est comme ça qu'on a sauvé toutes les archives. »

Jean-François PARENT, le 08 novembre 2016

Nous pouvons parler de choc, d'une certaine brutalité dans les événements qui se sont opérés lors de la passation de pouvoir. À partir de cette période, un éloignement s'est opéré entre la mairie et notre école, tant est si bien qu'aujourd'hui, l'influence de la vie politique sur l'I.U.G. est négligeable.

Ce recul a permis à sortir Urba de toute action politique, lui permettant d'adopter une certaine neutralité quant à la critique des projets d'urbanisme de Grenoble, mais aussi de contractualiser ses premiers ateliers commandés par la ville, comme l'explique M. Gilles Novarina ancien directeur de l'I.U.G. Les ateliers sont une unité d'enseignement spécifique à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, où les étudiants sont confrontés à des problématiques urbaines concrètes, que l'on explicitera en dernière partie.

« Carignon a tout pouvoir. Verlhac et Lacroix veulent faire de l'institut une base pour lutter contre Carignon. Un certain nombre de personnes décident qu'il ne faut pas faire ça, qu'il faut travailler avec les pouvoirs publics, quelles que soient les majorités qui soient au pouvoir en fonction qu'elle soit une majorité démocratique.

On va chercher longuement des rapports avec cette municipalité. On obtient des premiers financements d'ateliers de la part de la ville de Grenoble, ça c'est Magalie [Laurencin] qui les obtient. Magalie se débrouille pour que les ateliers soient présentés à Saul-Guibert²⁵, elle développe une bonne relation avec Saul-Guibert. »

Gilles NOVARINA, le 29 mars 2017

²⁵ Saul-Guibert, adjoint aux finances sous la municipalité Carignon, jusqu'en 1991

Conclusion

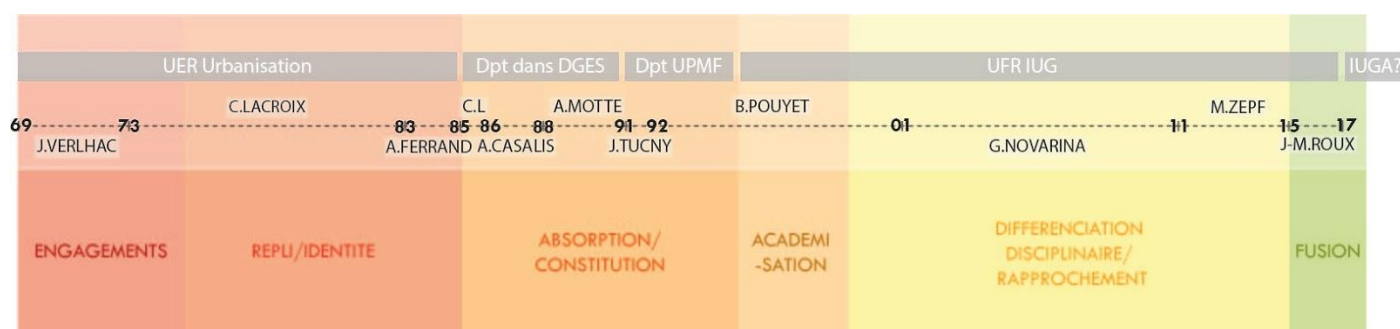
Il serait difficile de penser la création de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble comme une création spontanée, sans fondements. Sa constitution s'inscrit dans un contexte politique et social national et local très particulier : entre la naissance d'une discipline en sciences humaines nouvelle et un réseau de militants de gauche très présent à Grenoble. Ainsi le réseau de militant P.S.U., amené par Jean Verlhac, adjoint à l'urbanisme de Grenoble, a permis de fonder l'U.E.R. Urbanisation et Aménagement. L'époque est également marquée par des enjeux économiques, sociaux et politiques importants liés au fort développement de la Ville (nouveaux quartiers, JO...).

Plus que la création d'un enseignement en urbanisme à Grenoble, nous assistons dans les années 70, à la naissance nationale de cette discipline, portée par les réformes universitaires de 1968.

Partie II. Histoire de l'Institut d'urbanisme de Grenoble

L'histoire de l'Unité d'Enseignement de Recherche Urbanisation et Aménagement est un sujet complexe que nous avons pu entrevoir précédemment : elle doit tenir compte de nombreux facteurs tels que des éléments sociaux, politiques ou encore de réglementation. Afin de faciliter la compréhension de ce vaste sujet, un découpage historique de l'institut d'urbanisme de Grenoble s'impose.

Plusieurs phases historiques, qui représentent les différentes évolutions de notre école, seront ainsi proposées. Chacune de ces étapes, présentées sous forme de récit, sont le résultat des entretiens que j'ai pu mener dans le cadre de ce mémoire ainsi que le fruit de mes recherches.



Réalisation personnelle

Il ne s'agit pas ici de débattre de toutes les évolutions qu'a connues l'U.F.R. d'Urbanisme depuis sa création. Nous préférons nous appuyer sur une sélection pertinente du développement historique de notre école d'urbanisme de Grenoble qui permettra de mieux appréhender les ressorts et les enjeux politiques et sociaux.

Une dizaine d'années après la Seconde Guerre mondiale, la France connaît de grands changements dont principalement l'évolution de sa démographie qui conduit

nécessairement à des extensions urbaines. Or, les architectes, géographes, sociologues ou encore géomètres ne possèdent pas les compétences pour répondre à cette nouvelle demande.

C'est seulement dans les années 70 qu'émerge une formation nationale en urbanisme, afin qu'un regard expert puisse se prononcer sur les nouvelles lois d'aménagements.

II.1. L'engagement (1968-1974)

L'U.E.R.²⁶ Urbanisation-Aménagement est marquée par plusieurs engagements qui justifient la présence, à Grenoble, des acteurs de sa création.

Premièrement, un engagement politique très marqué, avec des affinités assumées entre la municipalité Dubedout et le groupe fondateur de l'institut d'urbanisme : Jean Verlhac, Jean-François Parent, Christian Lacroix et Jean-Louis Quermonne, futur directeur de l'Université des Sciences Sociales²⁷, en 1970.

Ensuite, un engagement (idéologique) autour de la création de cette U.E.R. Urbanisation-Aménagement qui profite « d'une montée en puissance des sciences sociales qui vont revendiquer davantage de place dans l'acte d'aménagement et de construction, s'immisçant entre les architectes et les ingénieurs »²⁸, avec la mise en place de nouveaux outils d'aménagement, comme la loi d'orientation foncière (L.O.A.F.), en 1967.

À Grenoble, dans un contexte de croissance démographique et de structuration de l'espace urbain, sera créée de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise (A.U.A.G.), dès 1967. Enfin, dans un contexte universitaire favorable, la

²⁶ U.E.R. : Unité d'Enseignement et de Recherche

²⁷ L'Université des Sciences Sociales changera de nom en 1991 pour celui de l'Université Pierre-Mendès France

²⁸ S. Martin, 2017

réforme Edgar Faure, issue des réflexions qui ont suivi les manifestations étudiantes de mai, apparaît en 1968. Cette réforme est censée faire des universités de véritables établissements autonomes et pluridisciplinaires.

Cet extrait tiré des archives de l'A.U.R.G. du fond sur l'U.E.R. Urbanisation Aménagement, fait une brève description des motivations pour la création d'une formation spécialisée en urbanisme.

La rapidité du phénomène de l'urbanisation,
son caractère complexe,
la modification de ses formes,
la mise en place d'organismes d'études et d'aménagement,
l'insuffisance de formation adaptée des techniciens de ces organismes
la difficulté pour les élus, la population, les agents économiques de
saisir le phénomène et d'agir sur lui,

ont motivé la création à Grenoble d'une nouvelle Unité d'Enseignement et de Recherche sur l'urbanisation et l'aménagement.

Créée par arrêté du Ministre de l'Education Nationale et mise en place au sein de l'Université des Sciences Sociales avec la collaboration de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D. A. T. A. R.), du Ministère de l'Equipement et de la Ville de Grenoble.

L'U. E. R. a ouvert ses portes le 27 Octobre 1969.

Extrait de la Présentation de l'U.E.R. sur l'urbanisation et l'aménagement de Grenoble. Archives A.U.R.G. fond U.E.R. Urbanisation Aménagement

L'urbanisme étant pluridisciplinaire par nature²⁹, les acteurs sollicités pour l'élaboration du projet pédagogique de l'institut étaient très variés, soit pour prodiguer leurs conseils, soit en apportant des critiques, parfois caustiques, au projet, ou bien en étant invités aux réunions pédagogiques. J'ai pu retrouver dans les archives de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (A.U.R.G.), dans la section de l'U.E.R. Urbanisation et Aménagement, les correspondances de ces échanges, avec, par exemple, le docteur à l'Hôpital Psychiatrique de Saint-Egrève, Dr. Heyward, mais encore, un professeur à la Faculté de Droit, M. Giverdon, ou bien, un professeur de Géologie M. Sarrot-Reynauld.

²⁹ L'enseignement de l'urbanisme en France ne correspond pas à l'importance du problème, Le Monde, 1968, 1 p.

Les réunions qui rassemblent géographes, sociologues, juristes et le Recteur, M. Maurice Niveau, sont houleuses, chaque section voulant rattacher l'urbanisme à son département universitaire, ou ne voyant pas l'intérêt de former des étudiants à des métiers inutiles et sans avenir. En effet, selon Jean-François Parent, « ça durait tellement qu'un beau jour, Quermonne et le Recteur se fâchent en disant que si c'est ça, on va devoir créer une U.E.R. indépendante. Une U.E.R. d'Urbanisme »³⁰.

Les principales personnalités engagées dans ce projet étaient des figures marquantes bien connue de la scène politique grenobloise, comme nous avons le voir en première partie. Pour rappel :

- Jean Verlhac était adjoint à l'urbanisme de 1965 à 1983, jusqu'à l'élection d'Alain Carignon. Il sera directeur de l'U.E.R. Urbanisation-Aménagement jusqu'en 1973.
- Jean-François Parent, qui était ingénieur de Ponts et Chaussées, est quant à lui présent à Grenoble, dès 1966, pour fonder l'A.U.A.G., avant d'obtenir un contrat de deux ans comme enseignant à Urba, financé par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (D.A.T.A.R.).
- Christian Lacroix, obtient lui aussi un contrat de deux ans, financé par le Ministère de l'Équipement.

En effet, l'U.E.R. Urbanisation-Aménagement a la particularité « d'être financée par plusieurs ministères : l'Équipement, la D.A.T.A.R., le Commissariat au Plan, l'Éducation Nationale et, enfin, la municipalité de Grenoble, elle-même, qui offre, notamment, une précieuse aide matérielle » (J.F. Parent, 1969)³¹. Ces contrats sont à mi-temps et donnent droit aux enseignants d'avoir un assistant chacun, des « moniteurs », qu'ils choisiront parmi les étudiants de la première promotion.

³⁰ Parent, J.F. Entretien réalisé en novembre 2016, par Jennifer Buyck et Samuel Martin.

³¹ Caummaut, R.-G., (1969), Université 70, Présentation de l'U.E.R. d'Urbanisme, une innovation universitaire grenobloise, mais de portée nationale, 1 p.

« Parmi les admis, il y a eu des gens qui avaient un statut un peu bizarre. Ils se sont présentés pour faire une thèse et on a reconnu tout de suite qu'ils avaient largement le niveau et pouvaient à la fois faire une thèse et servir de moniteur, François Ascher. François Ascher, qui a eu une carrière dans l'urbanisme brillante... Puis, il y a eu Chapoutot, qui était mon assistant et en même temps préparait une thèse. Comme il avait fait le séminaire d'École des Ponts les années précédentes, il travaillait avec moi sur le problème de déplacements et de transports. »

Jean-François PARENT, le 8 novembre 2016

Après de longues recherches, Jean-François Parent et Jean Verlhac choisissent d'installer l'U.E.R. Urba, rue Lesdiguière à Grenoble, dans des locaux appartenant à la mairie en 1969. L'U.E.R. Urba remplacera donc l'ancienne fac de médecine, tandis que cette dernière rejoindra le campus universitaire de Saint Martin d'Hères.

« S'installer au centre ville », n'est pas seulement une économie financière pour Urba, qui n'aura pas à payer de loyer du fait de la gratuité des locaux, et ne représente en rien une simple aubaine. Désormais Urba va, avec cette distance physique, pouvoir affirmer son éloignement « idéologique » et montrer son indépendance, toujours dans l'idée de se défaire des carcans universitaires. Cependant, l'installation se fera dans l'urgence, durant l'été 69, pour la rentrée de la même année ; Jean-François Parent raconte :

« Il a fallu faire les travaux d'aménagement pendant l'été à toute vitesse, il y avait encore les tables de dissection. Tous les étudiants étaient partis sur le campus, mais ils avaient laissé tout en vrac, les tables de dissection...

Il y avait encore, au sous-sol, la morgue. »

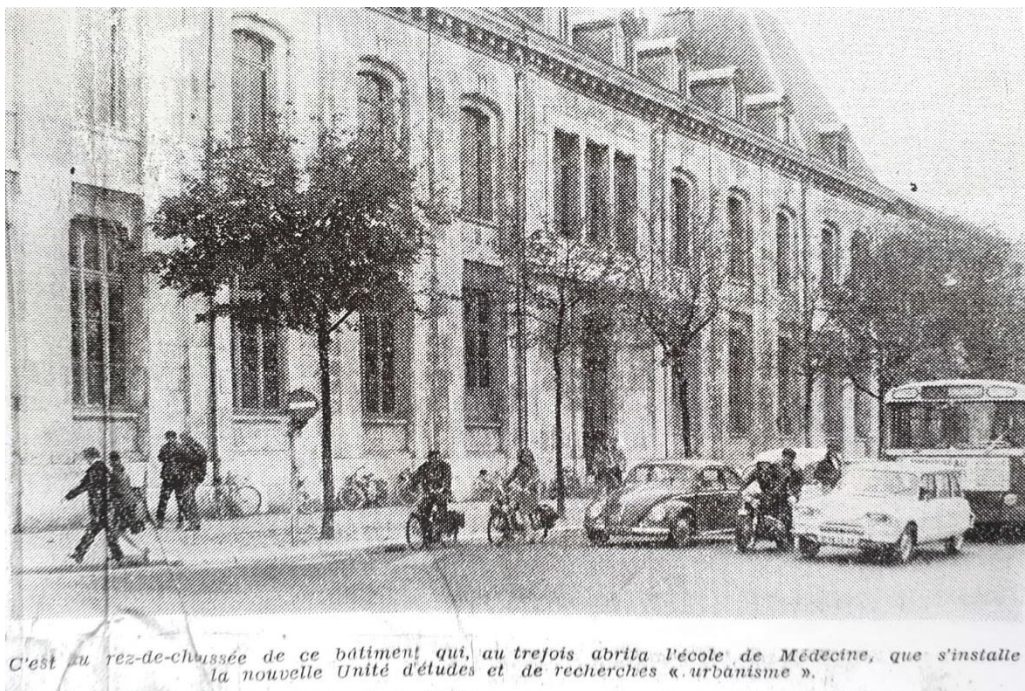
Jean-François PARENT, le 8 novembre 2016.

Le bâtiment était partagé entre plusieurs services : au sous-sol, les archives de l'U.E.R. Urbanisation et Aménagement, au rez-de-chaussée, la police, les services municipaux et l'U.E.R., à l'étage, l'École d'architecture. Dès l'installation d'Urba, les

relations avec l'Ecole d'architecture sont mauvaises et réduites à leur minimum; le point de jonction physique entre les deux écoles sera immédiatement condamné :

« Il y avait l'École d'archi qui avait un étage et l'U.E.R. d'Urbanisme à l'autre étage. Pour être sûr qu'il n'y avait pas de mélange, on monte un mur en parpaing entre les deux, symbolique. »

Jean-François PARENT, le 8 novembre 2016



Photographie de l'article de Caummaut, R.-G., (1969), légende : "C'est du rez-de-chaussée de ce bâtiment qui, autrefois abrita l'école de Médecine, que s'installe la nouvelle Unité d'étude et de recherche urbanisme"

Les raisons du contentieux, entre les deux écoles, s'expliquent par une différence de courants politiques. Bien qu'étant toutes deux communistes, les architectes ont tendance à s'affirmer maoïstes³² tandis qu'« *Urba*, comme on désigne l'U.E.R. d'urbanisation, fut longtemps un véritable nid [d'affiliés au] P.S.U. » (Frappat, 1979, p. 295).

Pour bien comprendre les raisons qui amenèrent les deux écoles à condamner le passage de l'une à l'autre, il convient de revenir un an plus tôt. Ainsi, en mai-juin

³² Novarina, G. Entretien réalisé en mars 2017, par Jennifer Buyck et Fleur Romano.

1968, l'école d'architecture était le centre d'organisation et de rencontres du Mouvement de Soutien aux Lutttes du Peuple (M.S.L.P.), une autre organisation créée par Union des Jeunesses Communistes Marxistes-Léninistes (U.J.C.-ml) et du Comité Vietnam de base (C.V.B.).

« À l'époque, archi était... C'est la gauche de la gauche dans les années 70. C'était, des années 70-75, le directeur donnait des cours de Marxisme. Il appartenait à la ligue révolutionnaire, donc il y avait des trotskistes et les maoïstes qui se disputaient en archi. C'était surtout ces querelles-là, donc en archi, la science, tout ça, c'était le dernier des soucis. [...] Il ne fallait surtout pas faire de dessins, en archi, surtout pas. Ne surtout pas étudier les grands architectes qui étaient considérés comme des suppôts du capitalisme bourgeois, imprimant dans la ville l'architecture, la discipline bourgeoise... Enfin, c'était une litanie, c'était atroce. »

Yves CHALAS, 12 janvier 2017.

Or, dans le cadre des événements post soixante-huitards, en 1970, un mandat d'arrêt avait été lancé contre Pierre Boisgontier, Jean Rosio, leaders du mouvement à Grenoble, et contre Volodia Shahshahani³³, qui trouvèrent donc refuge dans l'école d'architecture.

Jean Verlhac, directeur qui était le représentant de la ville et aussi de l'U.E.R. Urbanisation, « [...] prévint le maire, et ensemble ils s'entremirent pour que les occupants puissent évacuer les lieux sans l'intervention de la police » (Frappat, 1979, p. 296), afin d'épargner les bâtiments ainsi que les étudiants en présence.³⁴

« A partir de ce moment-là, Verlhac n'a plus voulu que l'Institut d'Urba soit associé à une bande de maoïstes vandales [...] il a trouvé qu'ils avaient été trop loin. Donc l'une des choses qu'ils

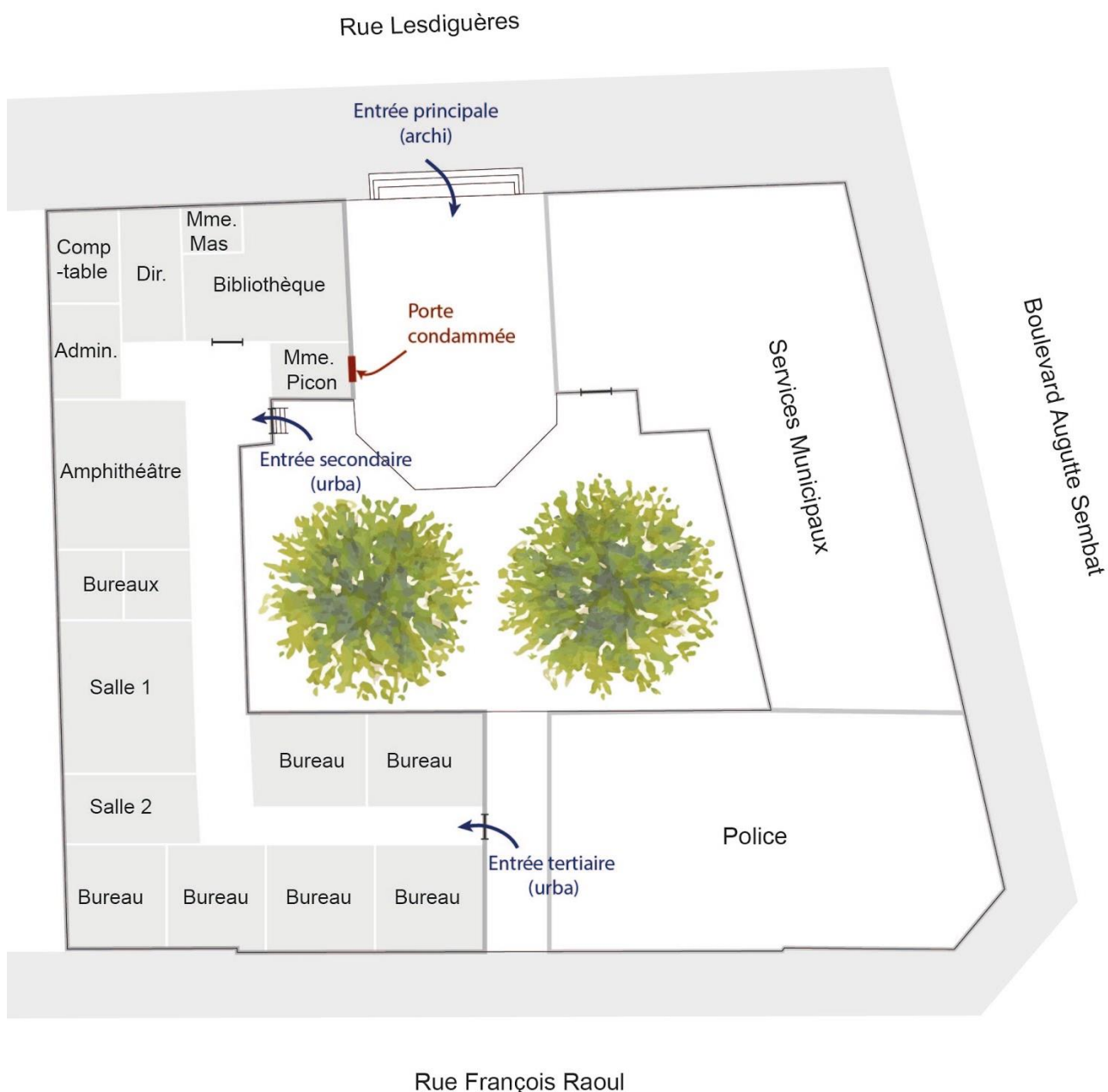
³³ Shahshahani V., ancien membre de la Gauche Prolétarienne à Grenoble, entretien réalisé en novembre 2008 et mars 2009, par Les Renseignements Généreux

³⁴ Huit "maoïstes" sont condamnés à des peines de prison, *Le Monde*, 18 juin 1970, repéré à http://www.lemonde.fr/archives/article/1970/06/18/huit-maoistes-sont-condamnes-a-des-peines-de-prison_2637207_1819218.html?xtmc=urbanisme_grenoble&xtcr=43

font : ils ferment le passage entre l'Institut d'urba et l'Ecole d'archi. »

Gilles NOVARINA, le 30 mars 2017.

La cohabitation durera ainsi jusqu'au déménagement de l'École d'architecture, en 1976, au 60 Avenue de Constantine.



Plan de l'U.E.R. Urbanisation Aménagement, à partir d'un croquis réalisé par G. NOVARINA, lors d'entretiens en mars 2017 et des précisions apportées par S. MARTIN, en mai 2017.
(Réalisation personnelle)

II.2. Le repli, recherche d'identité (1975-1985)

L'année 1975 sera marquée par la création de l'Équipe de Sociologie Urbaine (E.S.U.) par Pierre Sansot, professeur de philosophie en sociologie³⁵, Michel Maffesoli et André Bruston, deux enseignants-chercheurs de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble³⁶. L'E.S.U. renforce des clivages qui existaient au sein d'Urba³⁷ où deux mouvements se côtoient :

- Celui rattaché à la municipalité, une partie de la « bande à Verlhac », qui voient, dans Urba, un appui aux politiques de la ville³⁸ ;
- et celui plus critique face à l'urbanisme mené à Grenoble et au fonctionnement même de l'U.E.R., Pierre Frappat rappelant : « [qu'] il est évident que le critère politique a dû jouer pour que se retrouvent plutôt
- dans telle U.E.R. - Urba, dirigé par Jean Verlhac - des socialistes»³⁹.

En effet, le favoritisme pour les adhérents au socialisme, ainsi que la complaisance, l'absence de critiques face aux politiques urbaines défavorise la qualité de la recherche et de l'enseignement à Urba. Ces raisons pousseront une partie des chercheurs à partir pour l'E.S.U. Ainsi, la recherche, déjà peu effective au sein de l'U.E.R., se trouvera fortement réduite. L'Équipe de sociologie urbaine continuera de fonctionner jusqu'au départ, pour Montpellier, de Pierre Sansot, seul professeur de

³⁵ Torgue, H. 2017.

³⁶ L'E.S.U. sera composée de Pierre SANSOT, Michel MAFFESOLI, André BRUSTON, François D'ARCY, Yves CHALAS et Jean-François AUGOYARD.

³⁷ Urba : façon de désigner l'U.E.R. Urbanisation et Aménagement

³⁸ Sirdey, J. L'urbanité entre récits et projets. L'apport de Pierre Sansot. Sciences de l'Homme et Société. 2015. <dumas-01266860>

³⁹ Frappat, 1979, p. 295

rang A⁴⁰, et pilier du mouvement. Dans son entretien, Yves Chalas expliquera les motivations de la création de l'E.S.U. :

« En fondant une vraie équipe de recherche avec une autonomie par rapport à l'idéologie, par rapport à la mairie, par rapport au parti socialiste, par rapport à tout ça. C'était cette volonté de faire une recherche digne de ce nom. Donc dedans, il y avait des gens très à gauche [...] il y avait quand même des gens de droite comme Sansot. [...] L'époque le permettait, parce que, extérieurement, Urba était perçu comme un organisme non scientifique, pas sérieux ni dans l'enseignement, ni dans la recherche, évidemment la recherche était inexistante. Et donc, les cadres académiques universitaires nationaux ne pouvaient qu'aider, qu'appuyer cette démarche de Sansot, Maffesoli, Bruston... »

Yves CHALAS, le 12 janvier 2017

Jusqu'alors, la recherche en urbanisme, à Grenoble, se faisait de manière très informelle, au sens où on l'entend aujourd'hui. Il n'y avait alors, nulle obligation pour un chercheur, d'être rattaché au C.N.R.S. (Centre National de Recherche Scientifique), la recherche était contractuelle et peu structurée. Ainsi, de 1976 à 1981, des vagues d'intégration des hors statuts auront lieu à Urba, qui font directement suite à des protestations faites sur le plan national, par les chercheurs hors-statut, toutes disciplines universitaire confondues.

Ainsi, à Urba, comme le montre le tableau non exhaustif suivant, les chercheurs se diviseront en trois branches : chercheurs au CNRS, l'I.R.E.P. et le Groupe d'études urbaines et de recherches sociologiques, le G.E.T.U.R.⁴¹ Ces bouleversements permettront à Urba de se structurer au niveau disciplinaire, à même échelle que les autres disciplines universitaires.

⁴⁰ Professeur des universités de rang académique « supérieur », accessible soit par l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, ou bien par un concours dit « d'agrégation » (en sciences juridiques, économiques, politiques, et de gestion).

⁴¹ Novarina, 2017

C.N.R.S.	I.R.E.P.	G.E.T.U.R.
Jacques Lacoste	Jacques Gagneur	René Balin
Nicolas Rouzier	Eric Henri	Claude Jacquier
Bernard Poche	...	Alain Jeantet
HenryTorgue		...
Jean-Jacques Chapoutot		

Durant la période où Christian Lacroix était directeur, certains étudiants, dont Alice Casalis, Gilles Novarina, HenryTorgue, Nicolas Rouzier et Yves Chalas, vivent mal cet engagement. À cela s'ajoute une succession de « mauvais recrutements » (Chalas, 2017) : une souplesse dans la constitution des équipes, permise par la réforme des universités mise en place par Edgar Faure où sont mises sur un pied d'égalité affinités politiques et compétences⁴².

« On en avait un peu marre du marxisme, du trotskisme, du maoïsme, voir même de l'anarchisme qui était systématiquement évoqué et représenté dans chaque prise de parole universitaire. [...] Je dis, "on", c'est-à-dire, les gens qui n'étions pas féodés à une idéologie particulière.

On pouvait tout à fait suivre des cours marxistes et être dans une logique de critique, évidemment, mais ce n'était pas pour ça que l'on était féodé à un parti. »

HenryTORGUE, le 12 janvier 2017

Sont recrutées des personnes qui ne « s'inscrivaient pas dans une logique académique » (Chalas, 2017) : ils ne publiaient pas. L'apprentissage pour les étudiants apolitiques se retrouve donc difficile, l'ouverture culturelle, intellectuelle n'étant pas récompensée par le corps enseignant.

⁴² Frappat, 1979, pp. 119-120

« Ce n'était pas un interdit de fait... C'est-à-dire que si on citait Raymond Aron⁴³, les gens souriaient et tournaient la tête, c'était considéré comme un infâme, comme quelqu'un de droite, donc à partir du moment où il était de droite... Raymond Aron, si tenté que l'on puisse dire qu'il est de droite. Il était avant tout chercheur, enfin, un écrivain, voilà, que la droite aimait à l'époque. Ça ne lui rend pas forcément service, mais simplement parce qu'il disait : "Arrêtons de déconner avec MARX, etc". [...] Donc, à partir du moment où l'on utilisait d'autres auteurs que les auteurs qui étaient dans l'orthodoxie socialiste reconnues, on n'était pas sérieux, on était mal vus, on ne ferait pas carrière. Pour faire carrière à l'époque, il fallait être sociologue marxiste-socialiste, urbaniste-marxiste. C'était le seul moyen de faire. »

Yves CHALAS, le 12 janvier 2017

Ainsi à la veille de l'élection d'Alain Carignon, en 1983, des étudiants vont se rassembler pour faire sortir Lacroix de son poste de directeur. Ils auront l'appui de certains enseignants et avanceront des arguments comme le besoin d'un directeur « présent à temps plein ». De plus, il fallait résoudre le statut de Jean Verlhac, payé pour un poste non honoré⁴⁴, et, surtout, il était important de fédérer les instituts d'urbanisme français⁴⁵, afin de structurer la discipline et l'enseignement de l'urbanisme.

« On voulait faire trois choses:

- Un il fallait trouver un nouveau directeur. On était très peu nombreux, les plus fragiles. On ne peut plus avoir un directeur qui n'est pas là à temps plein, qui ne fait pas son boulot d'enseignant.
- Deux, on dit qu'il n'est pas tolérable que Verlhac ait un poste bidon, exerce un emploi fictif, pour employer les mots qu'il faut employer, même si c'est remboursé par la municipalité : ce n'est pas normal qu'on perde un poste de prof. [...] "Verlhac on lui donne des cours, il n'est jamais à l'institut" : les gens socialistes de l'Institut de l'université disaient ça, tout le monde le savait. Il n'est plus pensable que Verlhac continue à faire ça, ce n'est pas le seul. [...] C'était une pratique assez

⁴³ Raymond Aron (1905-1983) est un philosophe, sociologue, politologue, historien et journaliste français

⁴⁴ Archer, 2017.

⁴⁵ Novarina, 2017.

courante. Bien entendu on se fait insulter : on mettait en cause des militants. Verlhac il avait une grosse maison, un bon train de vie, ce n'était pas un ouvrier qui vivait à la Villeneuve.

- Troisième point, on dit : "il faut qu'on prenne contact avec les autres instituts d'urbanisme pour fédérer les instituts en France totalement coupés les uns des autres". »

Gilles NOVARINA, le 29 mars 2017.

Ce dernier l'acceptera à deux conditions, seulement si, un remplaçant lui était trouvé et si, le maire sortant, Hubert Dubedout, n'était pas élu pour un quatrième mandat. Ainsi, Alain Carignon élu maire, Alexis Ferrand sera proposé comme nouveau directeur de l'U.E.R. Plusieurs fois, Christian Lacroix tentera de revenir au sein de l'école, et il arrivera en 1985 à retrouver son poste de directeur, pour un an seulement. Pour certains, il était primordial de le tenir à l'écart de postes clefs à l'UER, afin d'éviter le retour d'une sorte d'obscurantisme idéologique. Pour d'autres, son évincement faisait la preuve d'un corporatisme honteux. La nouvelle direction d'Urba préfère tendre vers un apaisement politique qui amènera par la suite à un partenariat, par le biais des ateliers⁴⁶ proposés par la mairie.

« On se retrouve avec deux anciens adjoints de Dubedout, dans nos murs, Verlhac et Lacroix [...]. Carignon a tout pouvoir, Verlhac et Lacroix veulent faire de l'institut une base pour lutter contre Carignon.

Un certain nombre de personnes décident qu'il ne faut pas faire ça, qu'il faut travailler avec les pouvoirs publics, quelles que soient les majorités. [...] On va chercher longuement des rapports avec cette municipalité. »

Gilles NOVARINA, le 29 mars 2017.

Tous ces bouleversements s'inscrivent dans une période où l'urbanisme perd de son intérêt, par rapport aux autres disciplines universitaires, comme la sociologie ou

⁴⁶ Les ateliers sont une unité d'enseignement spécifique à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, où les étudiants sont confrontés à des problématiques urbaines concrètes. (Cf. III.1.2. La place de l'atelier dans le projet pédagogique)

l'économie. Dans la lignée de la loi Faure, la loi Savary, en 1984, procède à une large réforme de l'enseignement supérieur et notamment des universités. Cette loi crée une nouvelle composante des universités, les U.F.R., qui associent des départements de formation et des laboratoires de recherche. Les U.F.R. remplaceront les U.E.R., amorçant une nouvelle phase dans l'évolution de la formation en urbanisme grenobloise.

II.3. L'absorption, constitution de l'institut (1985-1995)

Peu après la démission de Christian Lacroix de son poste de directeur, pendant l'année 1984-1985, la décision est prise de créer un Institut d'urbanisme et non plus une UER d'urbanisation et d'aménagement⁴⁷. Presque immédiatement, le remplacement des U.E.R. par des U.F.R.⁴⁸ ordonnées par la loi Savary, donne lieu à un regroupement de disciplines et la disparition de ce tout nouvel Institut d'urbanisme, qui fusionne avec deux autres instances universitaires. Urba se retrouve réduit à être un département universitaire de l'U.F.R. Développement Gestion Economie et Social (D.G.E.S.), en 1985.

Cette nouvelle U.F.R. est donc composée de trois départements, il y a : « l'I.R.E.P.⁴⁹, une partie de Science Éco mais pas toute : [...] les gens qui ne sont pas communistes, dont les gens qui travaillent sur le développement local et puis il y a l'U.E.R. Urbanisation et Aménagement » (Novarina, 2017). Cette fusion n'est pas souhaitée et se passe mal, cependant, un semblant de collaboration a quand même lieu, réduit au minimum. Cette participation, fait-elle office de tentative d'apaisement de tensions engendrées par la fusion?

Ainsi, deux enseignants d'Urba, Gilles Novarina et Alicia Casalis, qui deviendra directrice de l'institut entre 1986 et 1988, acceptent de participer à des séminaires et

⁴⁷ Novarina, 2017

⁴⁸ U.F.R. : Unité de Formation et de Recherche.

⁴⁹ I.R.E.P. : Institut de Recherche Économique et de Planification.

à donner des cours à Sciences Eco, où ils feront connaissance avec Alain Motte. Le reste de l'équipe pédagogique, bien qu'ayant des cours à donner pour les autres départements, refusent d'intervenir de quelques façons au sein du D.G.E.S.

À l'arrivée d'Alain Motte à la direction du département d'urbanisme, en 1988, les relations entre le département d'urbanisme et les deux autres départements sont brutalement rompues et le semblant de cohabitation semble une vieille histoire. Gilles Novarina, alors maître de conférences, nous raconte l'arrivée de ce changement en interne :

« Quand Alain Motte arrive, très rapidement on décide de ne plus participer : on boycotte les instances de la nouvelle U.E.F.R. qui s'appelle D.G.E.S. Quand il y avait un conseil d'administration : on boycotte, on coupe tout lien [...] on s'engueule avec les gens de la D.G.E.S. d'une manière très violente. On coupe encore plus les ponts et très rapidement, on obtient d'être détachés de D.G.E.S., détachés sans être U.F.R. On est un département rattaché à la présidence. Après on obtient Bernard [Pouyet]. Bernard veut venir à l'institut parce qu'il ne veut pas retourner à la fac de droit quand il a fini son mandat. On a quand même pas mal travaillé avec lui quand il était président, on a fait des choses avec lui. »

Gilles NOVARINA, le 29 mars 2017.

L'absence de projet pédagogique commun au sein de l'U.F.R. D.G.E.S.⁵⁰, et les clivages présent entre Urba et les autres départements, pousse l'Université des Sciences Sociales à sortir Urba de cette fusion, en 1991. La même année, l'Université des Sciences Sociales dont Bernard Pouyet⁵¹ est son directeur, devient l'Université Pierre Mendès France (U.P.M.F.). C'est un véritable sauvetage et l'Institut obtient un nouveau statut, précaire, celui de département rattaché à l'U.P.M.F. Ainsi, Urba, n'est rattaché à aucune U.F.R. jusqu'en 1995.

⁵⁰ D.G.E.S. : Développement Gestion Economie et Social

⁵¹ Bernard Pouyet, professeur de droit public à l'Université des Sciences Sociales (future U.P.M.F.) dont il a été président de 1987 à 1992.

L'ancien directeur de l'UPMF Bernard Pouyet, qui entretenait des liens très étroits avec les enseignants de l'I.U.G, fut immédiatement placé à la fin de son mandat à la tête d'Urba. Nous pouvons nous demander si ces affinités ont permis de faciliter la sortie d'Urba du D.G.E.S.? Pouvons-nous en déduire que la paternité de l'I.U.G, qui interviendra plus tard, fut impulsée par le réseau tissé par Bernard Pouyet au sein de l'U.P.M.F. ?

Cependant, nous ne pouvons pas parler pour cette période comme d'un « passage à vide », même si cela a pu être entendu au cours d'entretiens. En effet, pour exister malgré l'absorption, Urba a dû structurer, réinventer son enseignement. Pendant cette période, sous l'impulsion du directeur Jan Tucny, seront créées les licences de management des politiques publiques en 1985, ainsi que la licence-maîtrise d'aménagement en 1988 montée et sous la responsabilité de M. Gilles Novarina. La constitution de cet enseignement a permis d'affirmer Urba par rapport aux autres départements et d'arriver à la création de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, tel qu'on le connaît aujourd'hui.

II.4. Académisation, professionnalisation (1995-2003)

Cependant, malgré le sauvetage par l'U.P.M.F., la situation de notre école est instable, entre 1995 et 2003. Son statut de « département rattaché à l'université » ne la met pas sur un pied d'égalité avec les autres U.F.R. Pour se détacher de ce nouveau statut, Urba fera preuve d'un gros effort d'organisation tant au niveau de son projet pédagogique que de la recherche en urbanisme. Dans le procès-verbal du conseil d'administration de l'I.U.G. du 3 juillet 2002, nous pouvons lire que les efforts de structuration d'Urba, ont eu lieu pendant le mandat de Bernard Pouyet :

« Cette situation n'était pas satisfaisante, car elle ne faisait pas, en droit, de l'I.U.G. une composante de l'U.P.M.F., dotée des

éléments d'autonomie et d'organisation qui sont ceux d'une U.F.R. et ne situait pas l'institut sur une base d'égalité par rapport aux autres composantes de l'U.P.M.F., voire rendait difficile son identification.

Petite structure de par son équipe administrative et enseignante, et surtout, quant aux formations et au nombre d'étudiants, peu structuré en matière de recherche après la création de l'U.M.R.-C.E.R.A.T.-C.I.V.I.L.,⁵² l'I.U.G. ne remplissait pas réellement les conditions d'une U.F.R.

Au cours de cette période a été conduite une action :

- de structuration institutionnelle de l'I.U.G.,
- de construction de nouveaux locaux,
- de développement des missions de l'U.F.R.
- d'ouverture de l'Institut.

La présidence de l'U.P.M.F. et son C.A. ont été sensibles à cette organisation et ont bien voulu engager une réforme des statuts de l'université (procédure supposant une décision ministérielle) reconnaissant l'I.U.G. le statut de composante à part entière : U.F.R. dénommée "Institut d'urbanisme, d'aménagement et d'administration territoriale de Grenoble" (I.U.G.) »

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de l'iuug du 3 juillet 2002, Bilan du mandat de M. Bernard Pouyet

Cette ouverture sur les autres disciplines universitaires se fera en douceur. En 1995, l'U.F.R. I.U.G. est créée ce qui marque une nouvelle période, celle d'un renouveau où est mise en place une collaboration entre l'I.G.A. et l'I.U.G. Ce nouveau diplôme n'aurait pas pu voir le jour, si la structuration de l'enseignement, cité dans la partie précédente, n'avait pas eu lieu en amont.

« Je pense qu'on va amorcer tout doucement des aller-retour, une transition vers un vrai institut universitaire professionnel. [...] Cette chose-là s'est faite petit à petit. On a été un certain nombre à retisser des liens avec différentes personnes. »

Gilles NOVARINA, le 29 mars 2017.

⁵² U.M.R. : Unité Mixte de Recherche

C.E.R.A.T. : Centre d'étude et de recherche sur l'administration économique et l'aménagement du territoire

C.I.V.I.L. : Centre de recherches sur les mutations territoriales et la politique des villes

« Un peu avant les années 2000. Quand la raison a repris le dessus, la rationalité, le bon sens et donc, on a commencé à se dire qu'il y a des gens qui font de la géographie et qui font les mêmes choses que nous. D'un point de vue universitaire, parce qu'avant, les géographes, je ne sais pas ce qu'ils faisaient. »

Yves CHALAS, le 12 janvier 2017.

En effet les deux U.F.R. se sont retrouvées autour du projet du déménagement à Vigny-Musset, dès 1991. Monsieur Jacques Lacoste, lors de son entretien en novembre 2016, a pu nous éclairer sur les modalités de ce déménagement. Plusieurs raisons l'expliquent. Déjà, l'insalubrité des locaux de la faculté de Géographie (située sur les hauteurs de Grenoble) ainsi que ceux de l'Institut d'Urbanisme. Mais aussi la volonté de développer, à Grenoble un nouveau pôle universitaire, sous l'impulsion des universités Joseph Fourier et Pierre Mendès-France (le campus appartenant à la commune de Saint Martin d'Hères). La construction des nouveaux bâtiments prendra fin en 2000, après de nombreux problèmes qui causèrent des retards de livraison.

« La délocalisation, personne ne voulait s'en occuper.

À l'époque, on commence à dire qu'il faudrait, dans les quartiers sud, que l'université soit présente. Je pense que Pouyet n'est pas forcément très loin de ça, mais qu'il ne connaissait pas la Villeneuve, enfin pas en détail... Donc l'idée germe qu'il faudrait un nouveau pôle universitaire ailleurs que sur le campus. En plus, le campus est vu comme *pour* Saint Martin d'Hères. Le campus, c'est l'Etat, ce n'est pas Saint Martin d'Hères .

Et à Grenoble, à la Presqu'île, on commençait à sentir qu'il y avait le côté université : l'U-1⁵³ pousse à mettre en place des filières informatiques et commence à être présente là-bas... Et donc je pense que l'U-2⁵⁴, pousse à ce qu'il y ait un pôle grenoblois, donc ici [à Vigny-Musset].

Aussi, c'est que les géographes de l'U-1, sont sur la montée du Rabot, ça ne va plus. Il faut les délocaliser, donc il faut qu'ils partent. On envisage une co-élaboration d'un projet ici. C'est un peu les géographes qui ont tiré, je pense, initialement.

Nous, l'U-2, on s'est dit : "tient, un pôle urbain dans le sud, pourquoi pas" ... Donc, à ce moment-là, les géographes poussent le projet. Côté Urba, personne ne veut s'en occuper.

⁵³ L'U-1 désigne l'ancienne université des sciences, technologies et santé, autrement appelée Université Joseph Fourier.

⁵⁴ L'U-2 représente l'ancienne université des sciences sociales, autrement appelée Université Pierre Mendès France.

Comme j'étais architecte quand j'étais petit et puis je connaissais l'Agence d'Urba, les gens de la SADI... De manière tout à fait officieuse, je commence à regarder qu'est-ce qu'il faudrait comme salle. Une approche un peu pratique de la programmation.

Je débats donc avec les géographes sur le plan, simplement de l'élaboration du projet, des discussions générales. Des choses du genre : on s'arrange pour que les deux bibliothèques soient au même étage. Parce qu'il y en avait une qui était au troisième et l'autre au premier... [...] À un moment donné on a montré le projet à Urba et puis ça s'est fait. »

Jacques LACOSTE, le 11 novembre 2016

Cette collaboration autour d'un projet commun, mènera en 1999, à la création d'un I.U.P.⁵⁵ (Institut Universitaire Professionnel) « Aménagement et développement territorial » commun avec l'I.G.A. qui est mené en parallèle du rapprochement entre les laboratoires de recherche U.M.R C.E.R.A.T. et C.I.V.I.L.

Ce rapprochement prend forme à l'initiative de Bernard Pouyet et d'Yves Chalas, moteur de la relance de la recherche à l'I.U.G qui aboutira en 2003, à la constitution de l'U.M.R. P.A.C.T.E.⁵⁶ :

« Il y a une dynamique, qui a été lancée par moi-même et Pouyet, d'inscription de l'institut d'Urba dans la recherche.

Ensuite, ça a été, comment dire, une dynamique par les recrutements, par l'association avec les géographes, les sciences politiques, tout cela, supporté par la présidence de l'université et par le C.N.R.S., fait que l'on était là-dedans, donc une fois que l'on est là-dedans, pour en ressortir, c'est plus difficile. Sauf à faire des catastrophes, je ne sais pas où ça en est aujourd'hui... Je ne sais pas du tout où ça en est. »

Yves CHALAS, le 12 janvier 2017

Avec M. Gilles Novarina directeur en 2001, qui s'occupera d'affirmer l'offre de formation et la structuration interne de l'établissement, et M. Yves Chalas sur la

⁵⁵ l'I.U.P. Aménagement et développement territorial est un diplôme, pas une institution.

⁵⁶ P.A.C.T.E. : Politiques publiques, actions politiques, territoires. Ce laboratoire est l'U.M.R. commun de l'I.U.G., de l'I.G.A. et de Sciences Po.

recherche et la création de l'U.M.R. P.A.C.T.E., l'Institut remplissait alors toutes les conditions pour conserver son titre d'U.F.R. Cependant, cette séparation des compétences autour de deux fortes personnalités ne mettent-elles pas une distance entre l'I.U.G. et P.A.C.T.E.?

II.5. Différenciation disciplinaire, rapprochement (2003-2017)

Cette association entre les deux instituts est une nouveauté qui démontre la volonté de l'I.U.G. de s'ouvrir aux nouvelles disciplines comme celle de la géographie, de l'architecture appuyée par le déménagement des deux instituts à Vigny-Musset en l'an 2000.

« Des I.U.P., il y en avait à Aix-en-Provence et à Toulouse. Ils ont tous été supprimés. C'était une formation en 4 ans après la première année de licence.

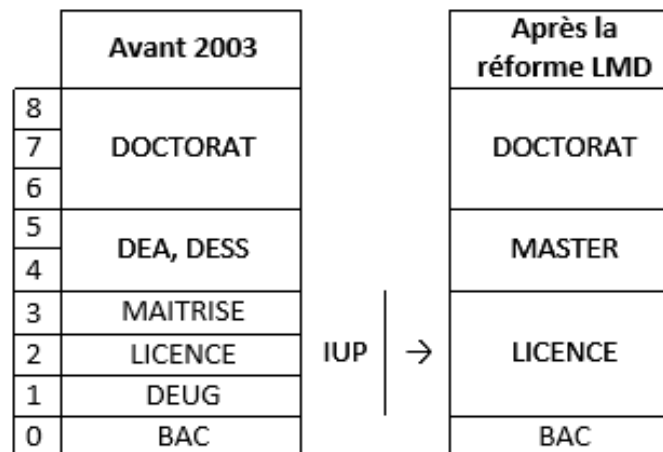
C'était le seul moment où l'on a vraiment travaillé, avec les géographes, au montage d'une formation, au partage des spécialités entre géographes et les urbains »

Gilles NOVARINA, le 30 mars 2017.

L'I.U.P. Aménagement et développement territorial, qui était en place entre 1999 et 2005, est un diplôme obtenu au bout de trois ans d'études, comprenant trois spécialités :

- Aménagement
- Urbanisme
- et Management des politiques locales.

Par la suite, la réforme universitaire L.M.D. sera votée en 2003, mais appliquée localement qu'en 2005. Elle prend forme dans la continuité de ce diplôme : d'une durée de trois ans comme la licence, les plaquettes pédagogiques seront transposées de l'I.U.P. à la licence, comme le montre le tableau ci-dessous.



Organisation des diplômes universitaires avant et après la Réforme L.M.D

Cette réforme aboutira, à l'organisation actuelle de la formation à l'I.U.G., bien que plusieurs ajustements de l'offre de formation, aient eu lieu entre l'année 2005 à 2017. Ces modifications, ainsi que les détails de l'intégration de l'I.U.P. Aménagement et développement territorial, seront développées en deuxième partie.

Si quelques divergences se font sentir, comme la mise en concurrence de certaines filières (telles que l'urbanisme et l'aménagement du territoire), et par la multiplication de l'offre de formation par l'I.G.A.

Cependant, cette collaboration au sein de la cité des territoires ne serait que superficielle. Aucun rapport n'était alors entretenu entre les deux U.F.R. En effet, l'I.U.G. existe alors dans la menace de se faire « absorber » par un U.F.R. plus important, et disciplinairement très proche avec I.G.A. En effet, il y a comme une mise en concurrence de certaines filières (telles que l'urbanisme et l'aménagement du territoire), et par la multiplication de l'offre de formation par l'I.G.A.

La rivalité ambiante fera écho avec les questionnements disciplinaires du début des années 70 : « jamais une profession n'aura autant questionné sa propre légitimité que celle d'urbaniste, toujours à chercher sa place par rapport aux architectes, ingénieurs, géographes, sociologues, politistes... » (S. Martin, 2017).

Se différencier de son voisin aménagiste, mais surtout garder son indépendance était pour son directeur de l'époque, M. Gilles Novarina⁵⁷, un enjeu majeur de cette période :

- Se différencier dans l'offre de formation, en proposant des enseignements innovants et en conservant les succès passés, en offrant une formation, unique en France, en alternance ou en apprentissage.
- Être autosuffisant, passe par le fait de garder l'autonomie du centre de documentation. La porte séparant les deux portions de bibliothèque restera close. Une porte symbolique comme celle séparant l'école d'architecture d'Urba, quand les deux écoles se partageaient l'ancienne école de médecine, rue Lesdiguière.

En 2012, M. Marcus Zepf obtiendra le poste de nouveau directeur et aura à sa charge, pendant son mandat, la mise en place d'une nouvelle filière : la spécialisation en Design Urbain (D.U.). Cette dernière sera la troisième spécialisation après Urbanisme et Projet Urbain (U.P.U.) et Urbanisme et Coopération Internationale (U.C.I.) établie pendant le mandat de M. Gilles Novarina. Cette tâche sera confiée à Mme Jennifer Buyck.

En janvier 2015, la porte s'est ouverte, permettant le passage entre les deux écoles, comme un symbole d'avenir préfigurant la fusion qui s'opère actuellement. Ce sera la deuxième fusion que subira l'I.U.G. qui ne sera pas de son initiative, mais celle de l'Université Grenoble Alpes⁵⁸ (U.G.A.) : sera-t-elle vécue comme la précédente fusion, synonyme de disparition de notre Institut? Ou bien sera-t-elle vecteur d'un renouveau de la discipline?

⁵⁷ M. Gilles Novarina, directeur de l'I.U.G. de 2001 à 2011

⁵⁸ L'U.G.A. est le résultat de la fusion des universités U.J.F. et U.P.M.F.

Nous manquons encore de recul pour analyser le mandat de Jean-Michel Roux, maître de conférences à l'I.G.A., élu en 2015 face à Paulette Duarte. Son élection s'inscrit dans le contexte de la fusion des deux instituts et marque un pas vers l'assimilation de l'urbanisme dans le courant de l'aménagement du territoire enseigné à l'I.G.A.

Conclusion

Au cours de notre récit, nous nous sommes surtout attardés sur le rôle que l'ont eu les différents directeurs de notre Institut dans son évolution. Il serait cependant délicat de penser que ces changements ne soient pas aussi le fruit de l'équipe enseignante et administrative⁵⁹ les accompagnants. Ce travail de composition des organigrammes de service est un travail d'envergure qu'il me serait impossible à faire dans le temps imparti au mémoire.

Par ailleurs, le parti pris du découpage de cette histoire en 5 étapes distinctes peut être remis en question suivant l'angle d'approche, mais surtout leurs limites temporelles ne sont pas arrêtées : certains événements qui se sont produits, par exemple, au cours des années 1989-1990 préfigurent par exemple la période *d'Académisation, professionnalisation (1995-2003)*.

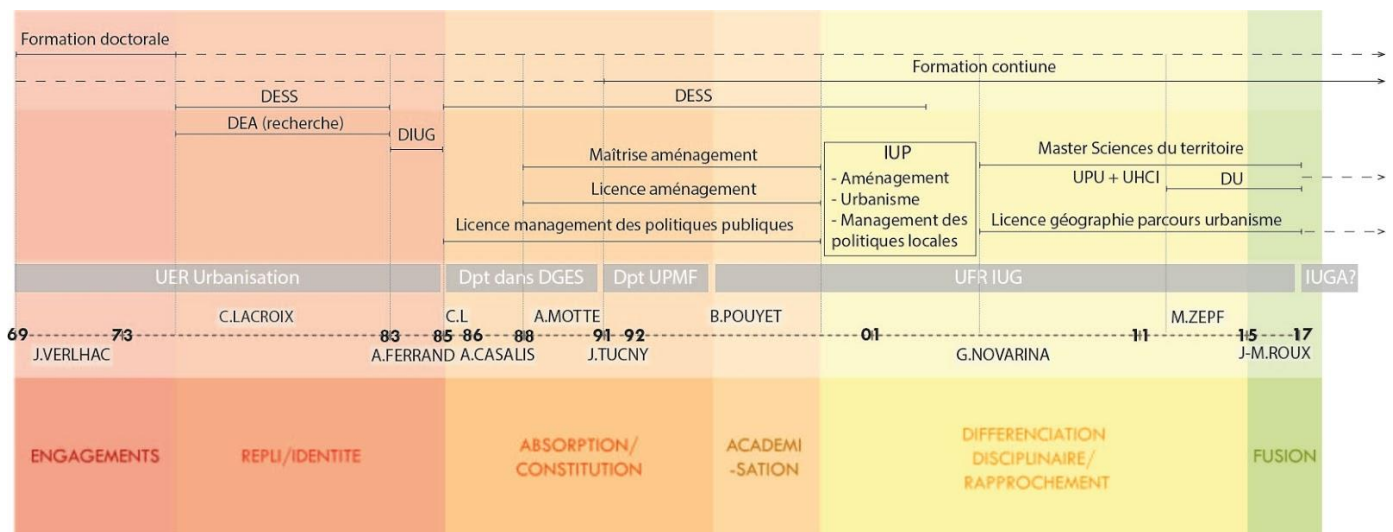
Comme évoqué en introduction de cette partie, l'histoire de l'Unité d'Enseignement de Recherche Urbanisation et Aménagement est un sujet complexe qui est le fruit d'un engagement personnel autour de la création d'un enseignement en urbanisme. Chaque décisions, même si elles se sont révélées plus ou moins mauvaises, ont été prises pour le bien de l'institut dans des contextes sociaux et politiques particulier à chaque période.

⁵⁹ Notamment le rôle qu'a joué l'équipe de la documentation dans la vie de l'institut et auprès des étudiants : Geneviève Mas et Madeleine Picon.

Partie III. Histoire des projets pédagogiques

III.1. Evolution d'une offre de formation

La création du projet universitaire d'urbanisme s'est fait sur une courte période : du printemps 68 pour la rentrée 1969 et n'a cessé de s'ajuster au fil du temps, c'est ce que nous allons étudier dans cette partie.



Réalisation personnelle

III.1.1. La fabrique d'un enseignement.

En 1968-1969, lorsque l'idée de créer un enseignement germe à Grenoble, l'Urbanisme n'en est qu'à ses débuts. Il faut alors inventer une discipline à l'image de sa ville, à l'image du *laboratoire urbain* grenoblois, sur une courte période. Durant ce laps de temps, vont s'enchaîner une succession de réunions et de nombreuses correspondances.

Dans ce projet, l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise se place comme un atout dans cette formation qui cherche à former des professionnels à un véritable métier. L'Agence, étant l'aînée de deux ans de l'U.E.R. Urbanisation, a mis à l'épreuve un certain nombre de méthodes qui donneront un éclairage sur ce que va être le métier

d'urbaniste et comment orienter son enseignement. Dans l'extrait ci-dessous, provenant d'un complément de la note au projet de création de notre école, nous pouvons observer leur implication :

En résumé l'Agence jouerait à la fois un rôle de support d'enseignement et de catalyse des études et des contacts où l'éventail complet des spécialistes qui la composent apporterait un concours intéressant, tant pour l'organisation des cours ou séminaires de l'Institut que pour l'établissement des programmes d'études et le choix des sujets de recherche.

Extrait du complément de la note au projet de création, par J.P Bordes
1968.

L'U.E.R. Urbanisation et Aménagement s'est montée suivant les apports des différents professionnels sollicités à l'élaboration de son projet pédagogique, dans le but de créer une discipline qui tienne compte des échecs et des enseignements passés. Nous pouvons prendre l'exemple de la multiplication des services du ministère de l'Equipement, qui a causé la même année causant la disparition du S.T.C.A.U. (évoqué en I.1.1.b.).

Considérée par Jacques Frappat comme un point majeur de la discipline, la prise en compte des différentes échelles du projet fait partie de la conception du métier. Mais surtout l'échange entre l'étudiant et son professeur ou du moins, entre l'enseignant et l'enseigné, ce point de la pédagogie perdure encore aujourd'hui.

FRAPPAT souhaiterait que l'exposé des motifs ne procède pas d'une vision exclusivement urbaine et qu'il soit précédé d'un exposé de principe soulignant :

- la nécessité d'une vision unitaire pour l'aménagement ; la division du travail d'aménagement a entraîné une spécialisation de l'espace, une méconnaissance des besoins des autres espaces, une opposition entre espaces (colonisation et colonisé, agresseur et agressé, offensif et défensif). Souligner les besoins autonomes, les rationalités opposées mais aussi les interdépendances. Aborder les problèmes d'aménagement en tenant compte de critères d'extensivité ou d'intensivité du mode d'utilisation du sol, du type d'habitat, du mode de vie.
- la nécessité d'orienter la formation vers l'exigence de la prise en compte de la chaîne des effets internes et externes, les conséquences de toute décision.
- l'exigence d'une confrontation des recherches entre enseignants et enseignés mais aussi confrontation des recherches et expériences d'aménagement sur des espaces de nature différente.

FRAPPAT souligne enfin la nécessité de reprendre tout le texte du projet pour élargir son objet, du phénomène urbain au sens strict à celui de l'urbanisation et de l'aménagement au sens large.

Extrait du compte rendu d'entrevues J. Frappat, Delbard, Videcoq.
A.U.R.G. le 25 avril 1969

Dans les archives retrouvées à l'A.U.A.G., dans le dossier des correspondances, nous avons pu trouver une série de lettres, répondant à la circulaire du 28 mars sur la création de l'U.E.R., ont été sollicités :

- Albin Chalandon Ministre de l'Équipement
- Dr Heyward, de l'hôpital psychiatrique départemental
- Claude Giverdon, professeur de droit
- Directeur de l'A.U.A.G.
- etc.

Ces différentes personnes ont été appelées afin donner leur opinion de professionnels sur la formation, multipliant ainsi les points de vue, toujours dans la visée pluridisciplinaire de l'urbanisme.

III.1.2. D'une formation doctorale à une formation professionnalisante.

III.1.2.1. Un institut ouvert aux quatre vents

Initialement, à l'U.E.R. proposait une formation de 3e cycle : la formation doctorale⁶⁰ jusqu'en 1975. Étaient admis étudiants après la maîtrise et la pluridisciplinarité était favorisée. L'enseignement à Urba voulait se détacher des carcans universitaires strictes : les plannings d'activité retrouvés dans les archives en sont la preuve. Ces emplois du temps, généralement affichés dans le hall, proposent séminaires, séances d'informations, réunion pédagogique, etc., ouverts à tous.

FICHE D'ACTIVITES : semaine n° 9
du 4.12.72 au 8.12.72

DATE HEURE	TYPE D'ACTIVITE	OBJET	ENSEIGNANTS- CHERCHEURS DIRECTEMENT RESPONSABLES	ENSEIGNANTS- CHERCHEURS PARTICIPANTS
4/12 9 H 30	Réunion de gestion	Budget UER et comptabilité analytique	Lacroix AM. Gilet	Tous
4/12 14 H	Réunion pédagogique	Suivi de thèses de 2ème année	Bruston	Tous
5/12 10 H	Séminaire op. 1ère année	Pratiques urbanistiques	Archer	intéressés
7/12	Grève active			grévistes
8/12 10.00	Sem. Op. Théo.	Des origines de la problématique architecturale et urbaine (Etudes et formalisation : exemple de l'Algérie Oued ou Chaia...)	Kopp	intéressés
8/12 14.30	Séance information	Que faire dans un tissu ancien d'une agglomération	Delbard Motte	intéressés

Extraits de la fiche d'activité n°9, du 4 décembre au 8 décembre 1972.
Archives A.U.R.G. Fond U.E.R. Urbanisation Aménagement

⁶⁰ La formation des doctorants est une formation complémentaire au travail de recherche demandé par le doctorat.

En effet, les séminaires les auditeurs libres étaient les bienvenues, enseignants comme doctorants. Fait amusant qui illustre bien la politisation de l'enseignement, longuement évoquée dans les parties précédentes, dans ces plannings sont prévus les temps de grève, par des « grève[s] active[s] à l'appel des organisations syndicales », pour « tous ». Jean-François Parent, nous raconte :

« Parent : C'était une organisation entièrement pensée en fonction de gens qui étaient là et d'objectifs politiques. C'est-à-dire, ancrer à Grenoble, non seulement une agence d'urbanisme, pour les problèmes concrets de la ville à résoudre, mais aussi un endroit où il y avait une formation.

Martin : J'ai dû utiliser l'expression, dans la note que j'ai faite, d'un "Institut ouvert à tous les vents". Ouvert à tous les vents, c'est-à-dire ouvert à tous ceux qui pouvaient apporter quelque chose.

Parent : Tout à fait, je t'ai cité des gens qui n'avaient jamais pensé à faire de l'enseignement... L'enseignement ne m'intéressait pas. »

Échange entre Jean-François PARENT et Samuel MARTIN,
le 8 novembre 2016.

Ces séminaires étaient entre autres menés par des acteurs intérieurs et extérieurs à l'Institut, pour toutes personnes qui pouvaient donc *apporter quelque chose*. En parallèle des séminaires étaient proposés des études de cas, ersatz de l'U.E. Atelier connu aujourd'hui. Nous développerons leurs différences dans une prochaine partie, afin d'en saisir les convergences et divergences.

En 1975, l'I.U.G. perd sa formation doctorale au profit de deux nouveaux diplômes :

- le Diplôme d'Études Approfondies, ou D.E.A., est un diplôme de 3e cycle. Ce diplôme en 2 ans à une vocation recherche.
- et le Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées, ou D.E.S.S., lui aussi en deux ans et est à visée professionnelle.

Ces deux diplômes auront un grand succès, comptant 50 étudiants en 1975⁶¹, les effectifs baisseront jusqu'à 40 étudiants la dernière année.

En 1983, Urba perd ses deux diplômes, le D.E.A. et le D.E.S.S. au profit d'une formation originale, montée sur le modèle du Diplôme d'Institut d'Urbanisme de Paris (D.I.U.P.), le D.I.U.G., comme l'explique M. Gilles Novarina dans cet extrait d'entretien :

« On perd régulièrement les habilitations, chaque fois qu'on fait habilitier nos diplômes, on les perd. [...] Il dit [Lacroix], là il est assez astucieux, c'est un monsieur intelligent, il sait quand même comment fonctionne le diplôme d'institut d'urbanisme de Paris, qui n'est pas un D.E.S.S. à l'époque, qui est un diplôme d'université, il dit qu'une formation en un an à l'urbanisme, ce n'est pas très sérieux.

Donc on pourrait créer une formation d'université sur la base du D.I.U.P., c'est pour ça qu'on crée le D.I.U.G. Il y a le Diplôme d'institut d'urbanisme de Paris et nous on crée le Diplôme d'institut d'urbanisme de Grenoble, sur ce modèle-là. On le garde je ne sais pas combien de temps, mais assez peu de temps. »

Gilles NOVARINA, le 29 mars 2017.

Ce diplôme n'a existé que le temps d'une promotion : 2 ans. La fusion de l'U.E.R. Urbanisation entraîna la fin du D.I.U.G. Du point de vue des projets pédagogiques, Urba a connu plusieurs chamboulements en plus de sa perte de statuts avec sa fusion avec Science Eco et l'I.R.E.P. en 1985.

En 1985, Urba, qui n'est plus qu'un département rattaché au D.G.E.S. (U.E.R. produite par la fusion), perd son D.I.U.G. au profit de la création formation de second cycle par Jan Tucny, directeur de l'époque : la licence-maitrise A.E.S. (Administration Economique et Sociale) Administration territoriale, option Management des Politiques locales. Dans le même temps, Urba retrouvera son habilitation au D.E.S.S.

⁶¹ L'U.E.R. pouvait accueillir 50 étudiants maximum par promotion.

Enfin, l'offre de formation sera complétée en 1988, sous l'impulsion de son nouveau directeur Alain Motte par l'ajout de d'une Licence-Maîtrise Aménagement, sous la responsabilité de Gilles Novarina.

III.1.2.2. Structuration de l'enseignement

En 1998, nous pouvons observer la restructuration du D.E.S.S. en 3 filières :

- Projet Urbain, en collaboration avec l'école d'architecture,
- Politique de la ville,
- Villes et développement.

De plus, de nouveaux apports dans le projet pédagogique initial du D.E.S.S., ont contribué à sa revalorisation avec le montage d'Ateliers (formule du "Grand atelier" et de l'atelier "hors des murs" par Magali Laurencin et l'école d'architecture) et l'ouverture d'une Unité de Formation en Apprentissage (U.F.A.) en apprentissage, alors la seule de France, par Emmanuel Matteudi.

Cette nouveauté permet une insertion professionnelle des étudiants, mais aussi une meilleure visibilité de l'IUG pour les différents organismes accueillant ses étudiants.

Jusqu'en 1999, l'offre de formation à Urba était donc composée comme suit :

- Licence-maîtrise A.E.S. Administration Territoriale
option Management des Politiques Locales,
- Licence-maîtrise Aménagement,
- D.E.S.S. Projet Urbain (avec école d'archi),
- D.E.S.S. Politique de la Ville,
- et D.E.S.S. Villes et Développement.

Après le déménagement de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, à Vigny Musset, permet un rapprochement en vue d'une future collaboration avec l'Institut de Géographie Alpine.

Cette association abouti à création d'un nouveau diplôme : l'I.U.P. Aménagement et développement territorial (1999-2005). Obtenu au bout de trois ans d'études, il comprend trois spécialités, comme évoquées en deuxième parties :

- Aménagement
- Urbanisme
- et Management des politiques locales.

En 2003, lorsque la réforme L.M.D. avait été annoncée, elle ne concernait pas les I.U.P., le projet initial d'adaptation à la réforme était de créer des Master, suivant les différentes spécialités, ce qui changea en 2005, l'intégration des I.U.P. devenant obligatoires.

Habituellement, les I.U.P. sont assimilés différemment de ce qui à été fait dans la nouvelle plaquette imposée par la réforme L.M.D. de 2003 :

« En termes de formation, ça se traduit par deux choses. Ça se traduit par le fait qu'on va monter le master, avec ses différentes spécialités, ici on en a principalement deux.

On pensait garder l'I.U.P., dans la première mouture du L.M.D., les I.U.P. n'étaient pas concernés. On apprend un an après que les I.U.P. sont supprimés, à ce moment-là tout le monde me dit: "transforme ton I.U.P. en master". Je vais voir [nom inaudible] et je lui dis que : "le master ne m'intéresse pas, je veux une licence". Donc, je me bats avec les géographes pour qu'ils acceptent une option urbanisme dans la licence.

L'A.E.R.E.S. à l'époque nous dit que c'est la seule licence de géographie avec une option urbanisme et c'est ça qui fait la qualité de la licence. L'idée c'est que comme on a perdu la formation longue, la filière longue avec l'I.U.P., il faut la recréer d'une manière ou d'une autre. Par rapport aux gens qui ont L3, M1, M2 c'est quand même très répandu en France maintenant, mais on en plus une L2. »

Gilles NOVARINA, le 30 mars 2017.

Depuis, l'I.U.G. est accessible dès la deuxième année de licence permettant de former sur le long terme les étudiants à l'urbanisme. Cette réforme aboutit donc à l'organisation de l'enseignement suivant :

Master 2 - Géographie et Aménagement -parcours urbaniste et projet urbain	Master 2 - Géographie et Aménagement -parcours urbanisme, habitat et coopération internationale
Master 1 - Géographie et Aménagement -parcours urbaniste et projet urbain	Master 1 - Géographie et Aménagement -parcours urbanisme, habitat et coopération internationale
Licence 3 - Géographie et Aménagement -parcours urbaniste et	
Licence 2 - Géographie et Aménagement -parcours urbaniste et	
Licence 1 - Géographie et Aménagement (IGA)	
BAC	

Afin de répondre efficacement aux nouvelles problématiques (écologie, nouveaux types de transports, nouvelle réglementation et outils d'urbanisme), l'I.U.G. a dû développer des formations variées. La première année se déroulant à l'I.G.A., en se plaçant du point de vue d'un étudiant faisant toute sa formation au sein de la Cité des Territoires. En effet, la pluridisciplinarité sera toujours encouragée au sein de notre école⁶². L'année 2012 voit la création d'une nouvelle formation à l'I.U.G, la spécialisation en Design Urbain, accessible après un Master 1 au sein du parcours Projet Urbain.

Aujourd'hui, dans un souci de simplification des diplômes, permettant une meilleure compréhension des compétences des jeunes diplômés en insertion professionnelle, l'offre de formation sera clarifiée.

III.2. De l'étude de cas à l'atelier : une place maîtresse dans le projet pédagogique

⁶² Notons aussi la présence d'une filière internationale.

Les études de cas sont les prémices des Ateliers, souvent évoquées au cours de cette recherche. Nous allons maintenant pouvoir observer l'évolution d'un enseignement en comparant sa création à son état aujourd'hui. Nous ne pourrions pas d'établir, pour le moment, une analyse plus poussée. Plusieurs facteurs sont en cause, comme l'absence de source suffisante, due aux lacunes dont font preuve les archives, mais surtout du fait manque de recul nécessaire pour mener une réflexion pertinente. Nous pouvons cependant, mettre en avant par une comparaison simpliste quelques points intéressants, qui pourraient être le point de départ d'une analyse plus fine.

III.2.1. Déroulement des études de cas (1969)

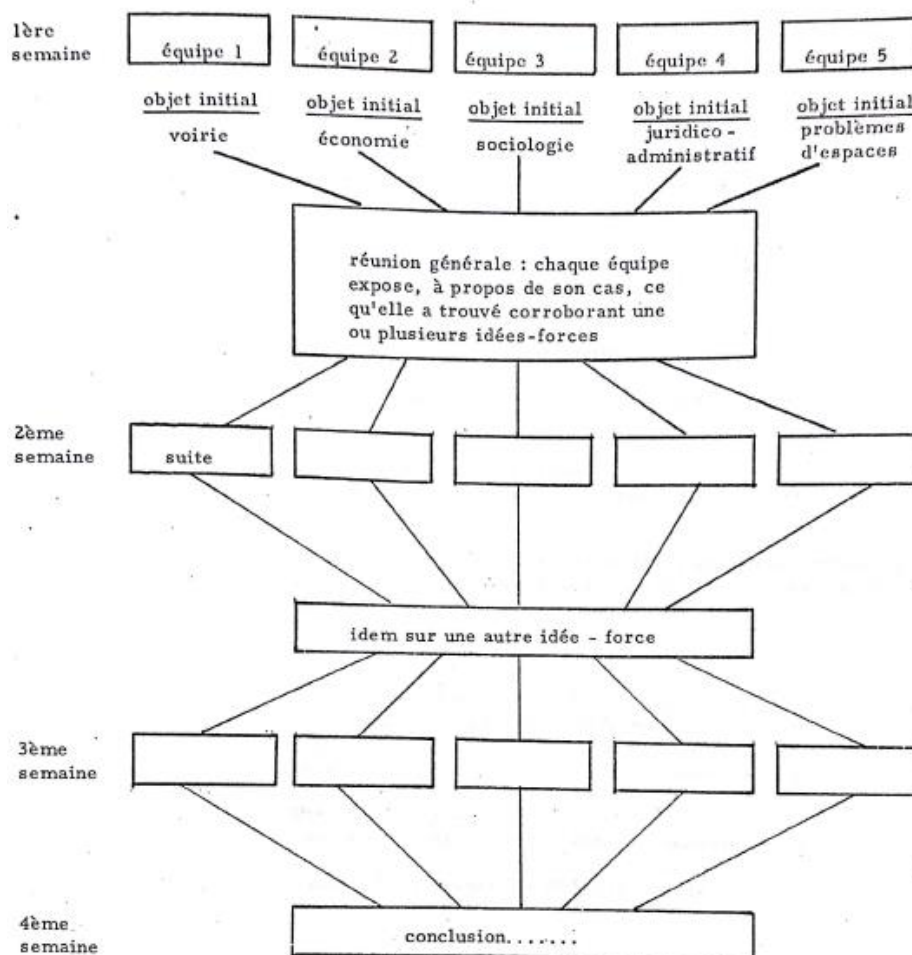
Dans un premier temps, au cours d'une réunion pédagogique, était mis en débat le choix des différents sujets et des responsables de chaque étude. Ces thématiques étaient des "objets initiaux d'études", voués à évoluer selon la réflexion des groupes d'étudiants et des discussions avec leurs professeurs.

Par exemple, pour la rentrée 1969, il y avait 6 thématiques différentes pour un effectif de 30 étudiants :

- Thématique : économie. Problème commercial de Carrefour. Responsable : Videcoq.
- Thématique : foncier. Les problèmes fonciers de la rénovation de la Mutualité. Responsable : Lacroix.
- Thématique : problème d'espaces. L'environnement de la Maison de la Culture. Responsable : Giacometti.
- Thématique : transports/circulation. La voie 27. Responsable : Parent.
- Thématique : problèmes administratifs. L'implantation universitaire récente. Responsable : Domenach.

- Thématique : Sociologie. Soit le quartier St Laurent, soit le logement des travailleurs du bâtiment. Responsable : Roland.

Ces sujets étaient donnés comme point de départ à une réflexion plus profonde, amenée par l'étude du terrain délimité selon le sujet choisi, mais aussi grâce aux échanges responsables-élèves ainsi que ceux entre étudiants. Le déroulé de l'organisation de ces travaux est donné par l'extrait d'archives du compte-rendu de la réunion du 13 octobre 1969, par Jean-François Parent qui suit :



Extraits du compte-rendu de la réunion du 13 octobre 1969.

Par Jean-François Parent.

Archives A.U.R.G. Fond U.E.R. Urbanisation Aménagement

Nous pouvons observer des phases de travail en autonomie suivie de comptes rendus en groupe, destiné, comme évoqué précédemment pour faire évoluer l'analyse, mais aussi pour confronter les groupes d'étudiants à l'établissement de rapport d'études face à d'autres professionnels ou futurs professionnels. Cet enseignement vise plusieurs objectifs, selon le bilan de la première année d'études de cas, tiré des conclusions des journées pédagogiques tenues par les enseignants-chercheurs en juillet 1970 :

- Permettre aux étudiants d'explorer tous les champs de l'urbanisme afin de déterminer au mieux dans quelles thématiques de thèses ils souhaitent se placer,
- acquérir un certain nombre de méthodes de la pratique de l'urbanisme
- Enrichir les séminaires et tutoring.

Les étapes de la première année peuvent être caractérisées par trois séries d'études de cas, suivies de l'élaboration des sujets de thèse.

Les études de cas alimentent des séminaires et des tutorings ou sont alimentées par eux, mais il est entendu que les séminaires, les séances d'information et les tutorings débordent largement leur champ. Les études de cas ne sont qu'une des pôles de la première année, exercices de méthode et occasions de faire surgir un certain nombre d'hypothèses.

Il est intéressant que les étudiants puissent, au cours de cette première année aborder les trois champs de l'urbanisation que sont l'urbain déjà constitué, l'urbain en voie de se faire et le rural péri-urbain. Mais il n'est pas nécessaire qu'ils les abordent tous par le biais des études de cas : la progression pédagogique ne correspond pas de soi à ces différents types d'espace et priorité doit être donnée à la méthode sur les thèmes.

Les étudiants doivent surtout se regrouper de façon différente dans ces différents types d'activité afin que les échanges les plus larges et les plus divers puissent se réaliser entre eux.

L'objectif "déstabilisation" (cf. 24) doit être en grande partie atteint par la première série d'études de cas (l'ancienne hypothèse : simple première exploration, est abandonnée). Cette première série, soigneusement préparée et relativement courte (un mois), exige une intervention importante des enseignants en tant qu'encadrateurs et au cours de séminaires d'orientation déterminés par eux. Il ne s'agit pas dans cette première phase d'exploiter des thèmes, mais de provoquer une mise en doute radicale des approches acquises dans chaque discipline.

[...]

La seconde série des études de cas ainsi éclairée, plus longue et plus ponctuelle, nourrit donc des séminaires et des tutorings axés sur les problèmes de méthode et permet de faire poser des questions précises auxquelles répondent ou que provoquent des séries d'informations.

[...]

La troisième série des études de cas, si possible plus longue encore que la seconde série, amène les étudiants à un travail personnel et collectif, plus indépendant des enseignants. L'objectif visé est d'enclancher la recherche de sujets de thèses dont les avant-projets sont déposés à la fin de cette série.

Séminaires, tutorings, séances d'information accompagnent toujours les études de cas et élargissent les perspectives. Cette troisième phase est, de plus, marquée par des échanges entre tutorings destinés à faciliter la naissance d'équipes de thèses.

Extraits des conclusions des journées pédagogiques tenues par les enseignants-chercheurs.

juillet 1970, Auteur inconnu.

Archives A.U.R.G. Fond U.E.R. Urbanisation Aménagement

III.2.1. L'atelier aujourd'hui

Aujourd'hui, pour obtenir la qualification de l'O.P.Q.U. (organisme veillant à la qualification des urbanistes), « l'évaluation doit vérifier qu'il existe des ateliers sur la pratique de l'urbanisme et l'aménagement dans une logique professionnalisante, c'est-à-dire des ateliers qui permettent véritablement l'initiation aux études préalables, aux études opérationnelles, au projet d'urbanisme... L'OPQU demande 150 heures d'atelier sur le cycle de master et avec les conditions suivantes : 1-travail en équipe ; 2-sur des sujets concrets et en contact avec le terrain ; 3-avec le développement d'une dimension spatiale. » (ZEPF, 2014)

L'Atelier, est une Unité d'Enseignement qui se retrouve dans chaque filière de l'I.U.G. depuis la licence fait partie des dispositifs mis en place dans l'enseignement afin que les étudiants puissent acquérir le bagage nécessaire au monde professionnel.

En effet, l'urbaniste doit faire face à l'augmentation des « intérêts et les revendications des différents acteurs politiques, économiques, associatifs et citoyens » (ZEPF, 2014). À cela s'ajoute dans l'étude d'un terrain la complexité du changement d'échelle. En effet, l'absence d'échelle définie dans l'analyse de la ville rend délicat pour l'urbaniste de proposer un projet urbain pertinent, à la « bonne échelle ».

Face à ces enjeux de la discipline qu'une réponse doit être donnée par l'université : à l'I.U.G., est choisie la mise en place d'une formation professionnalisante pour enseigner aux étudiants un urbanisme concret au plus tôt de leurs cursus qui se traduit par l'Atelier, d'une part et l'apprentissage/alternance d'autre part.

L'Atelier à l'I.U.G repose sur plusieurs spécificités. :

- L'importance donnée à la partie graphique du projet (une partie des enseignants viennent d'architecture),
- Travail d'équipe en relation avec les acteurs privés, besoin de répondre à une commande et de défendre un projet
- Le travail de groupe rassemblant des étudiants d'origines diverses,
- Le rôle des professeurs comme accompagnateur de pensées, insistant sur les méthodes et sur le processus permettant d'aboutir au projet.

Comme le décrit Marcus Zepf, directeur de l'institut de 2012 à 2015, dans cet extrait, le rôle de l'enseignant est d'accompagner les étudiants dans leur individualités, dans leur propre analyse et leur permettant d'approfondir leur culture sur l'urbanisme...

« Cette posture d'enseignement de type universitaire s'éloigne de la relation maître/élève de type studio comme en architecture pour privilégier une insistance sur la rigueur des méthodes et des questionnements scientifiques.

Les enseignants ne cherchent pas à transmettre leur «vision» du projet, mais à s'assurer d'une capacité des élèves à construire, argumenter et défendre un projet. La méthode responsabilise les étudiants tout en mettant les enseignants "en danger" devant des élus partenaires quand le travail n'est pas à la hauteur des espérances... »

Marcus ZEPF, *Relever projeter, partager le territoire : l'étudiant acteur de sa formation*, 2014.

L'ensemble de la promotion se partage un même terrain d'étude mandaté par un acteur privé ou public. Généralement, l'atelier se découpe en différentes phases, de diagnostics et de projet. Le découpage peut être le suivant⁶³ :

- Diagnostic démographique, avec l'étude des changements de population, niveau de richesse du terrain à étudier
- Diagnostic par thématiques (étude des formes urbaines, économique, circulation, espace public, etc.)
- Phase de projet suivant les diagnostics établis.

Avant la phase projet, un choix de thématique à étudier sera fait en fonction des diagnostics, à l'issue de discussion entre l'ensemble de la promotion et les encadrants. Elle sera l'angle d'attaque pour le projet.

L'atelier cherche à autonomiser ses étudiants dans la production de projet urbain concret, quand l'étude de cas pouvait aussi bien porter sur des faits de société. Une différence fondamentale entre ces deux enseignements, réside peut-être, dans la production finale :

- un projet urbain, prenant concrètement emprise sur l'espace public ou privé.
- Une réflexion théorique à cheval sur plusieurs disciplines.

⁶³ Le découpage peut être fait de manière différente, en divisant le terrain d'étude par secteurs.

Cela peut s'expliquer par le niveau de formation dans lequel prennent place ces enseignements. La licence ou le master, qui peuvent être aujourd'hui assimilés à une formation de premier ou de second cycle et une formation doctorale, de troisième cycle.

Exposés grossièrement l'un à côté de l'autre, nous pouvons déjà ressentir une marque de fabrique propre à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, dès sa genèse : l'accompagnement d'étudiants vers une réflexion originale portant sur l'urbanisme. Il faut néanmoins faire attention avec ce genre d'analyse rapide, car nous pourrions exclure de notre réflexion l'importance des contextes politiques et urbains propres à chaque période. Rappelons que, dans les années 70, les pensées indépendantes étaient encouragées dans des cadres fixes d'idéologies politiques de gauche. Avons-nous aujourd'hui le recul nécessaire pour observer nos œillères?

Conclusion

Le projet pédagogique de l'Institut d'urbanisme de Grenoble s'est établi tout au long de ses cinquante années d'histoire. Initialement prévue pour une formation de troisième cycle, Urba s'est peu à peu ouvert aux deuxièmes et troisièmes cycles. Afin de répondre à toutes les facettes de l'évolution de la profession d'urbaniste : du projet urbain, à la coopération internationale en passant par une approche *by design* du projet. Malgré ces bouleversements, il semble que certains fondements, spécifiques à l'Institut, aient été conservés au fil des décennies.

Conclusion

Dans son travail, lorsque l'urbaniste approche son terrain d'étude, il doit faire face à un fourmillement d'informations sur des échelles spatiales et des acteurs différents. Devant, une pareille énigme, il s'impose une méthode lui permettant de sélectionner les informations pertinentes et faire le choix d'exclure certaines pistes de réflexion afin de mener à bien son projet.

Or, devant ce travail d'écriture de mémoire, de même que l'urbaniste devant son terrain d'études, il a fallu également que je fasse des choix, afin de pouvoir lire et comprendre l'Histoire. Déjà un découpage par échelles allant de l'échelle nationale à locale pour finir par se centrer sur notre école. Ensuite, un découpage temporel : diviser les cinquante années d'histoire de l'I.U.G. en périodes clefs, pouvant être presque schématisées (naissance, repli sur soi, quasi-disparition, expansion, fin ?), mais surtout le plus simplement compréhensible.

Enfin, faire le choix (et rester dans l'acceptation) de ne pas tout expliquer. Il y a tant à dire : ce sujet étant trop vaste pour être contenu dans un seul mémoire et la donnée "temps" n'étant pas compressible, ce mémoire ne peut, en effet, qu'être l'annonce d'un travail de thèse.

Il reste plusieurs pistes à explorer pour mener à bien l'étude de l'histoire de l'I.U.G., comme nous avons pu l'évoquer tout au long de cette recherche. Je pense, par exemple, à la place des équipes enseignantes dans la construction des projets pédagogiques, au détail de l'évolution de l'offre de formation qui n'a pu être que survolé, mais aussi à l'impact des laboratoires de recherche sur cette histoire, qui n'a pas pu être exploré, ainsi qu'au rôle qu'a pu tenir le centre de documentation dans l'équilibre de notre école, encore aujourd'hui.

Pour mener à bien ce travail, il faudrait pour rassembler l'intégralité des archives éparpillées et mener un véritable travail d'analyse et de recoupement d'information, un

travail que j'ai commencé à entreprendre, multiplier les entretiens afin de récolter la mémoire encore vivante de notre école.

Par ailleurs, j'ai plus qu'apprécié être en contact les témoins vivants de la création de l'I.U.G. et d'avoir marché en même temps qu'eux dans leurs souvenirs souvent très rafraîchissants. J'ai une grande estime pour eux devant le respect qu'ils ont pu me témoigner, à moi, jeune étudiante, pleine de connaissances scolaires, et possédant quelques outils de savoir-faire appris à travers les stages, mais non toutes leurs expériences racontées dans ces entretiens.

Lors des courts entretiens, j'espère avoir su être la gardienne de leurs mémoires ou plus modestement, une étudiante urbaniste suffisamment attentive et intéressée pour rapporter leurs souvenirs avec justesse... C'est pourquoi, je souhaiterais que ce travail du mémoire presque journalistique; que cette ébauche devienne un travail plus grand, plus scientifique et exhaustif, à savoir celui d'une Thèse.

Lexique

A.P.E.R.A.U. : Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme

D.G.E.S.: Direction Générale de l'Enseignement Supérieur

E.S.U. : Ecole de Sociologie Urbaine

I.G.A. : Institut de géographie alpine

I.R.E.P. : Institut de Recherche Économique et de Planification.

I.U.G. : Institut d'urbanisme de Grenoble

I.U.P.: Institut universitaire professionnalisé

L.M.D. : Licence Master Doctorat

P.A.C.T.E. : Unité mixte de recherche du CNRS, de Sciences Po Grenoble et de l'Université Grenoble Alpes

U.E.R. : Unité d'enseignement et de recherche

U.F.R. : Unité de formation et de recherche

U.G.A. : Université Grenoble Alpes

U.J.F. : Université Joseph Fourier

U.M.R. : Unité mixte de recherche

U.P.M.F. : Université Pierre Mendès France

Bibliographie

Annales de la recherche urbaine (Paris), n°44-45, « Pratique et professions », décembre 1989.

APEREAU. *Les universités dans leurs territoires : colloque Grenoble*, 12 et 13 février 1991. Grenoble, 1991, 120p.

Baudouï, R. *La naissance de l'école des hautes études urbaines et le premier enseignement de l'urbanisme en France des années dix aux années vingt*, Paris, ARDU/école d'architecture Paris-Villemin (pour le Plan urbain, ministère de l'Équipement), 1988.

Bendjador, Y. *Les agences d'urbanisme en France métropolitaine : des outils évolutifs ?*. Géographie. Université François Rabelais - Tours, 2007. Français.

Blin, P. *L'AUA : mythe et réalités : l'Atelier d'urbanisme et d'architecture, 1960-1985*, Electa Moniteur, 1988, 144p.

Busquet, G., Carriou C., Coudroy de Lille, L. *Un ancien institut... : une histoire de l'Institut d'urbanisme de Paris*. Institut d'Urbanisme de Paris, 2005, 35 p.

Caummaut, R.-G., (1969), Université 70, Présentation de l'U.E.R. d'Urbanisme, une innovation universitaire grenobloise, mais de portée nationale, 1 p.

Chevalier, G. *L'entrée de l'urbanisme à l'université : la création de l'Institut d'urbanisme (1921-1924)*, Genèses. Science sociale et histoire (Paris), n°39, juin 2000, pp98-120.

Claude, V. *Faire la ville, les métiers de l'urbanisme au XXe siècle*, Marseille : Parenthèses, 2006, 247 p.

Damon, J. Micheau, M. *Quarante ans d'urbanisme, clés pour le présent*, La Tour d'Aigue : Aube, 2009, 229 p.

Deschamps, M. *Les formations en urbanisme et aménagement : vers la (re)connaissance des urbanistes*. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. (url : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01451093/document>)

Drouard, A. (sous la direction de), *Le développement des sciences sociales en France au tournant des années soixante*, Paris, Editions du CNRS, 1983.

Frappat, P. *Grenoble, le mythe blessé*, Paris : Alain Moreau, 1979, 542 p.

Frappat, P. *Hubert Dubedout, une pensée en action*. Fontaine : PUG, 2016, 348 p.

Huit "maoïstes" sont condamnés à des peines de prison, Le Monde, 18 juin 1970, (url.<http://www.lemonde.fr/archives/article/1970/06/18/huit-maoistes-sont->

condamnes-a-des-peines-de-
prison_2637207_1819218.html?xtmc=urbanisme_grenoble&xtcr=43)

Joly J., Parent J.-F., 1988, *Paysage et politique de la ville Grenoble de 1965 à 1985*, Presses Universitaires de Grenoble, 1995.

L'enseignement de l'urbanisme en France ne correspond pas à l'importance du problème, *Le Monde*, 3 avril 1968, 1 p.

L'Institut d'urbanisme de Paris est parvenu à organiser un enseignement original, *Le Monde*, 27 mai 1969, 1 p.

Lecomte P., Bernard J.-P., Blancherie J.-M.. *Les groupes d'action municipale dans le système politique local : Grenoble, Valence, Chambéry*. In: *Revue française de science politique*, 22^e année, n°2, 1972. pp. 296-318.

Lieux communs. *Les cahiers du LAUA. Comment l'histoire nous traverse*. Nantes : laboratoire LAUA, n°15. ISSN : 1779-5885

Merindol, J.-Y., *Les universitaires et leurs statuts depuis 1968*, *Le Mouvement Social*, 2010/4 (n° 233), p. 69-91. DOI : 10.3917/lms.233.0069. URL : <http://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2010-4-page-69.htm>

Micheau, M. *Former des urbanistes, histoire du cycle d'urbanisme (1969-2009)*, La Tour d'Aigue : Aube, 2009, 213 p.

Ministère de l'Éducation Nationale. *Université 2000, quelles Universités pour demain ?* Paris, 1991, 331 p.

Morrant-Deville, J. *Droit de l'urbanisme*. Paris, ESTEM, 1996, 264 p.

Novarina G. *Du quartier à la ville ; trente années d'urbanisme dans l'agglomération grenobloise 1965-1995*. In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 72, n°2, 1997. Une nouvelle culture de l'aménagement des villes. pp. 131-141

Perrin-Bensahel L., Roux J.-M., Zepf M. *Relever projeter partager le territoire : l'étudiant acteur de sa formation*, Paris, Campus Ouvert, 2014, 198 p.

Prévot, M. *Catholicisme social et urbanisme, Maurice Ducreux (1924-1985) et la fabrique de la Cité*, PUR, 2015.

Sirdey, J. *L'urbanité entre récits et projets. L'apport de Pierre Sansot*. Sciences de l'Homme et Société. 2015. (url : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01266860/document>)

Entretiens

Parent, JF. Entretien réalisé en novembre 2016, par Jennifer Buyck et Samuel Martin.

Lacoste, J. Entretien réalisé en novembre 2016, par Jennifer BUYCK et Fleur Romano.

Quermonne, JL. Entretien réalisé en décembre 2016, par Samuel Martin.

Torgue, H. Entretien réalisé en janvier 2017, par Jennifer Buyck.

Chalas, Y. Entretien réalisé en janvier 2017, par Jennifer Buyck.

Novarina, G. Entretien réalisé en mars 2017, par Jennifer Buyck et Fleur Romano.

Archer, B. Entretien réalisé en mai 2017, par Samuel Martin et Fleur Romano.

Volodia Shahshahani, ancien membre de la Gauche Prolétarienne à Grenoble, entretien réalisé en novembre 2008 – mars 2009, par Les Renseignements Généreux, (url: http://www.les-renseignements-generaux.org/var/fichiers/textes/Broch_Volodia_20090418.pdf)

Annexes

Annexe 1. Liste des entretiens

Date	Nom	Statut/fonction	Durée de l'entretien
8/11/2016	Jean-François Parent	Ingénieur urbaniste. Retraité	1h30
15/11/ 2016	Guy Romier	Professeur à l'UPMF. Retraité	1h
30/11/2016	Jacques Lacoste	Architecte. Enseignant à l'IUG. Retraité	1h40
15/12/2016	Jean-Louis Quermonne	Professeur de Sciences politique. Retraité	--
16/12/2016	Martine Toulotte	Agence d'Urbanisme de Grenoble. Retraîtée	1h25
12/01/2016	Yves Chalas	Professeur à l'IUG. Retraité	1h
12/01/2016	Henry Torgue	Compositeur. Chercheur au CRESSON.	1h30
29/03/2017	Gilles Novarina	Professeur à l'IUG	2h
30/03/2017	Gilles Novarina	Professeur à l'IUG	2h40
17/05/2017	Bernard Archer	Ingénieur ECP, docteur en urbanisme	2h

Annexe 2. Frise chronologique de l'histoire de l'IUG

